



Comités de tronçon Stratégie EEE - fleuve Rhône

3 juin (tronçon médian), 10 juin (tronçon aval) & 20 juin 2025 (tronçon amont)

Elaboration de la stratégie relative aux espèces exotiques envahissantes à l'échelle du fleuve Rhône

Marie GRANGE (Fédération des Conservatoires d'espaces naturels)
marie.grange@reseau-cen.org



PROGRAMME DE L'APRÈS-MIDI

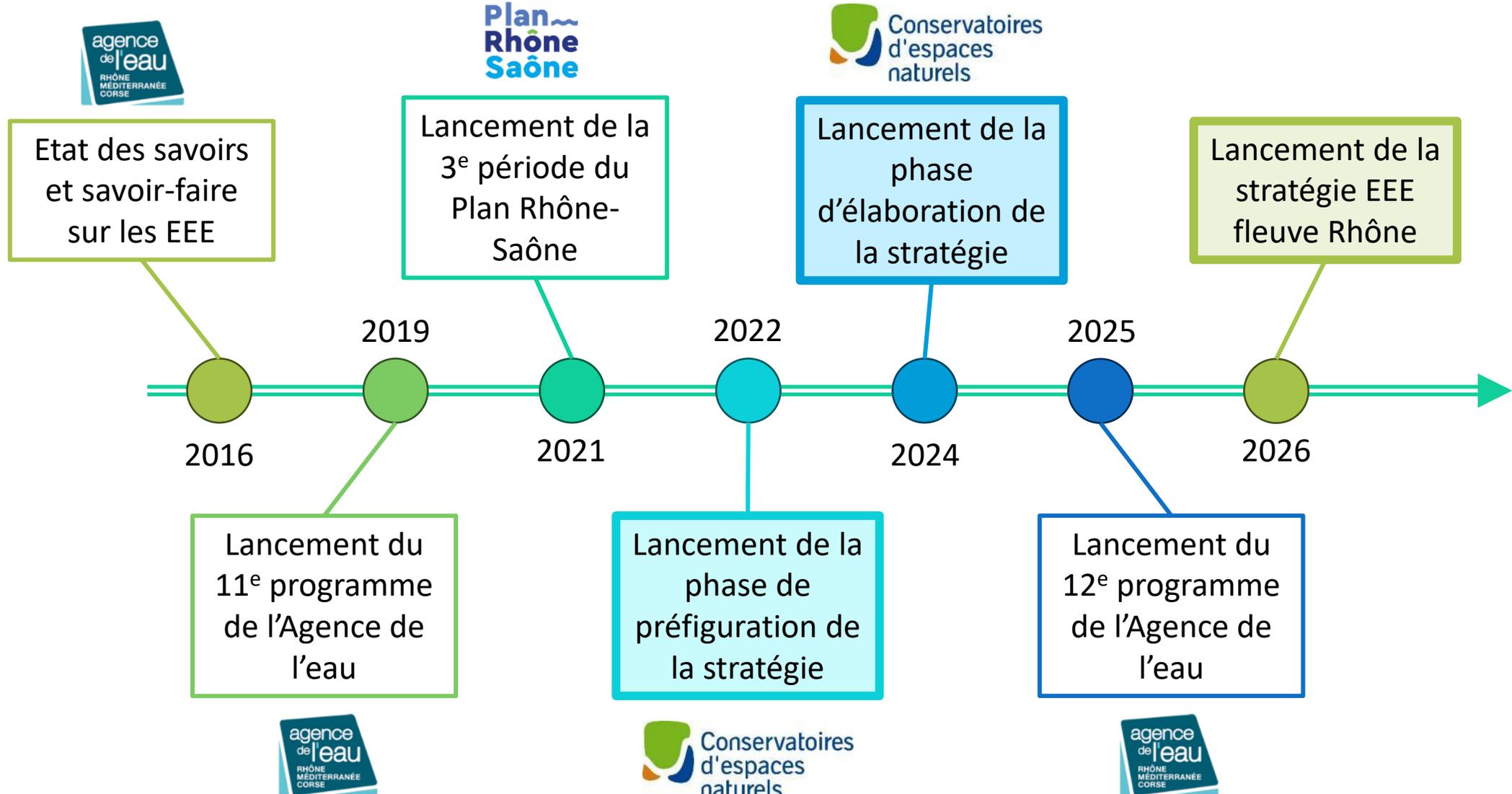
POINT SUR L'AVANCEMENT DU PROJET

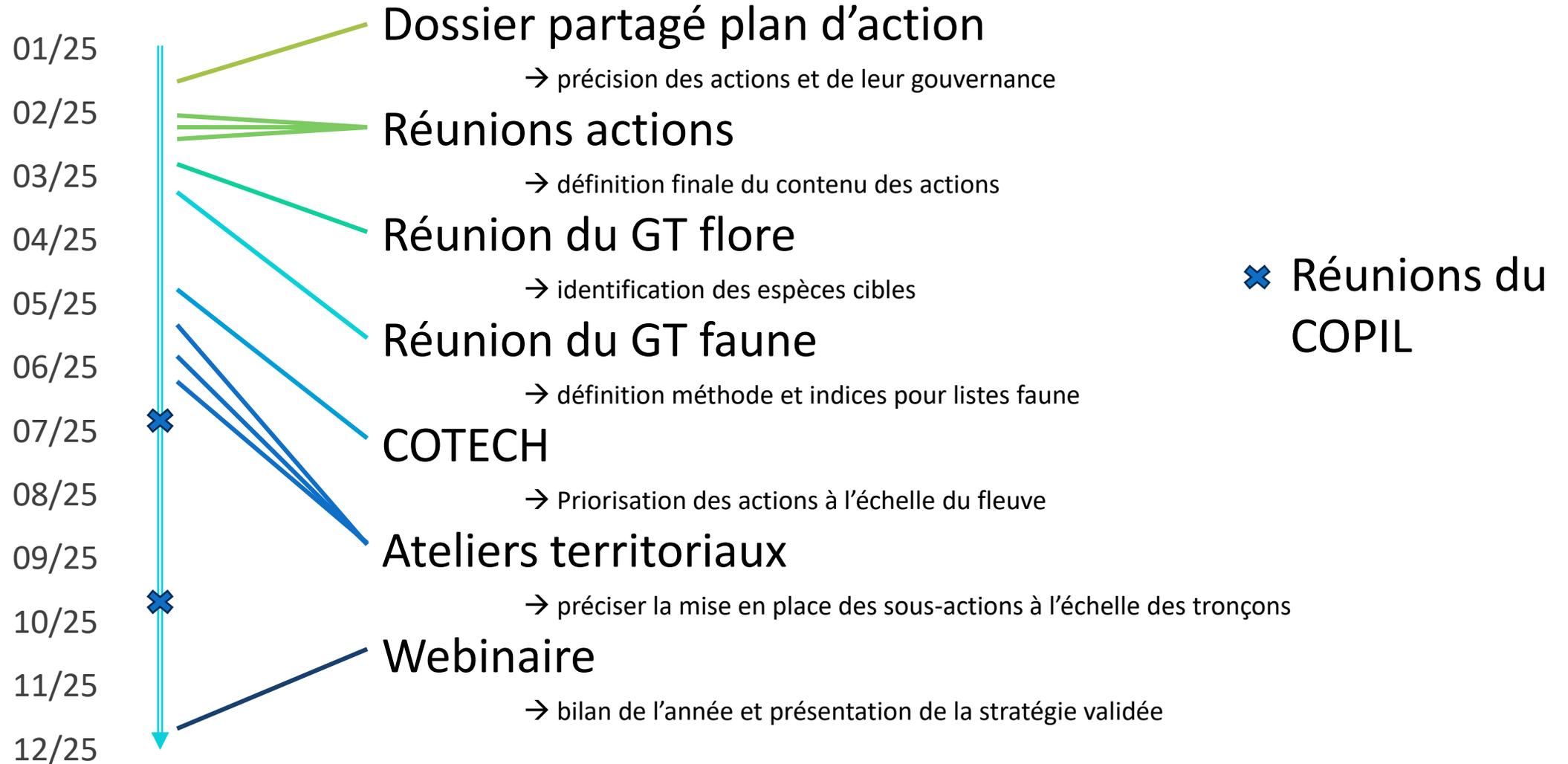
- Plan d'action
- Listes d'espèces

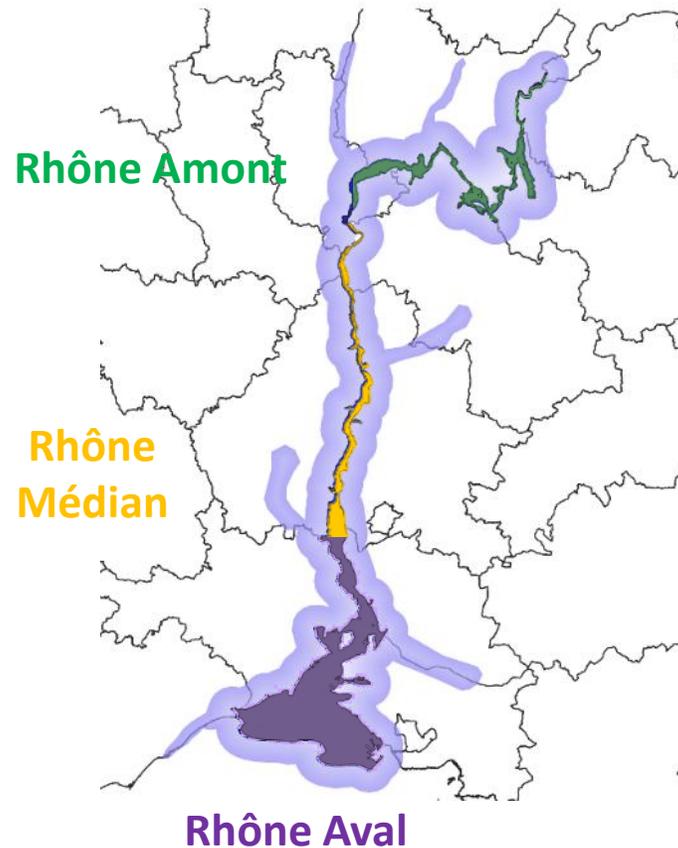
ACTUALITES ET RETOURS D'EXPERIENCE

ATELIER « MISE EN ACTION »

- Travail en groupes
- Restitution







AXE RHÔNE

- Cadre stratégique et méthodologique
- Animation du réseau

TRONÇON

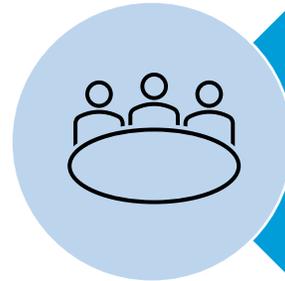
- Echelle opérationnelle
- Groupes action territoriaux

LOCAL

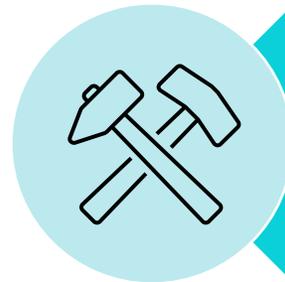
- Plans de gestion (gestionnaire)
- Planification de la lutte



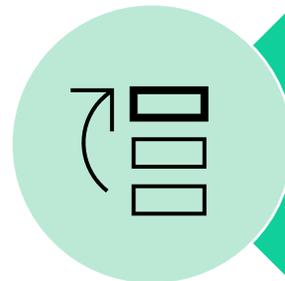
« Proposer un cadre coordonné de travail pour améliorer la prévention, la gestion et la sensibilisation aux espèces exotiques envahissantes sur la vallée du Rhône. »



Favoriser les échanges et la coopération entre les acteurs de la gestion des EEE



Mettre en place des actions support et construire des outils pour améliorer l'efficacité de la gestion à l'échelle de l'axe

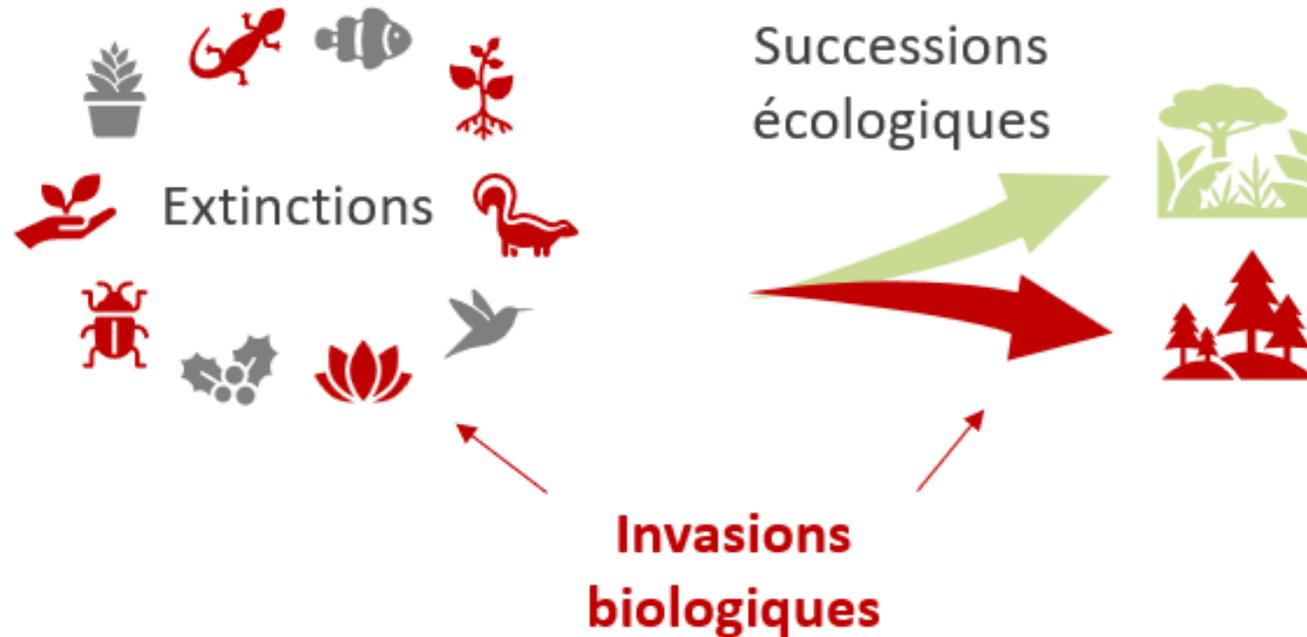


Identifier des priorités d'action communes à l'échelle de l'axe



1

La conservation des milieux aquatiques et rivulaires du Rhône : les capacités de résistance et résilience



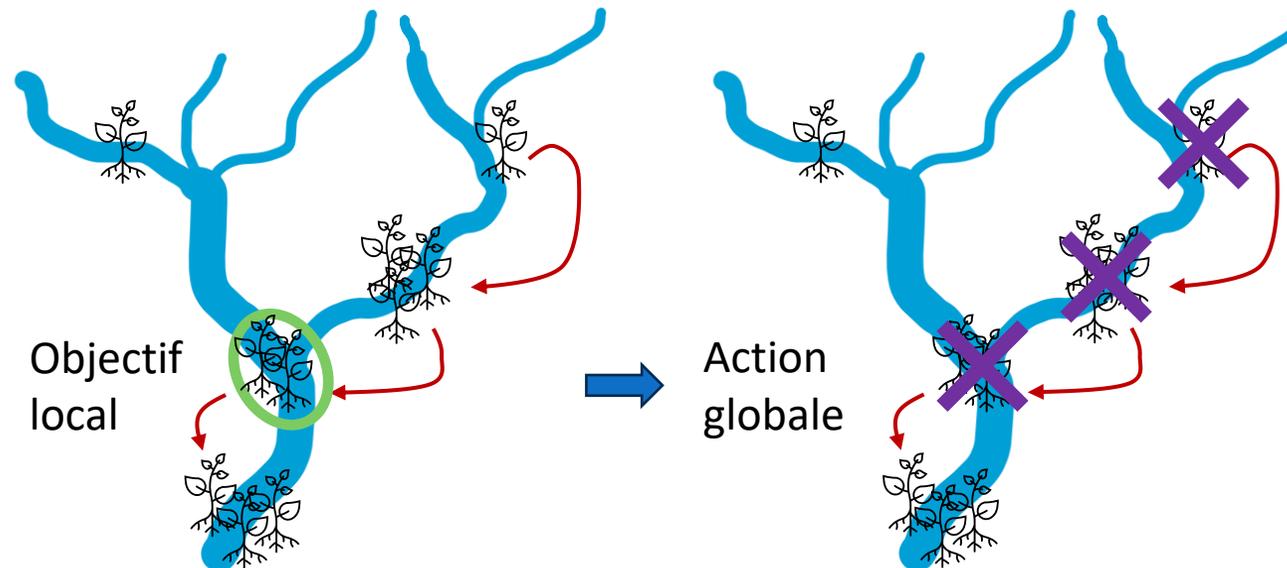


1

La conservation des milieux aquatiques et rivulaires du Rhône : les capacités de résistance et résilience

2

L'efficacité des actions portées sur les EEE dans la vallée du Rhône





1

La conservation des milieux aquatiques et rivulaires du Rhône : les capacités de résistance et résilience

2

L'efficacité des actions portées sur les EEE dans la vallée du Rhône

3

Le maintien des services écosystémiques rendus par les écosystèmes aquatiques et rivulaires



Les Jussies *Ludwigia* sp.



L'Ailante *Ailanthus altissima*



Myriophyllum aquaticum
© Emilie Mazaubert



Ambrosia sp.



1

La conservation des milieux aquatiques et rivulaires du Rhône : les capacités de résistance et résilience

2

L'efficacité des actions portées sur les EEE dans la vallée du Rhône

3

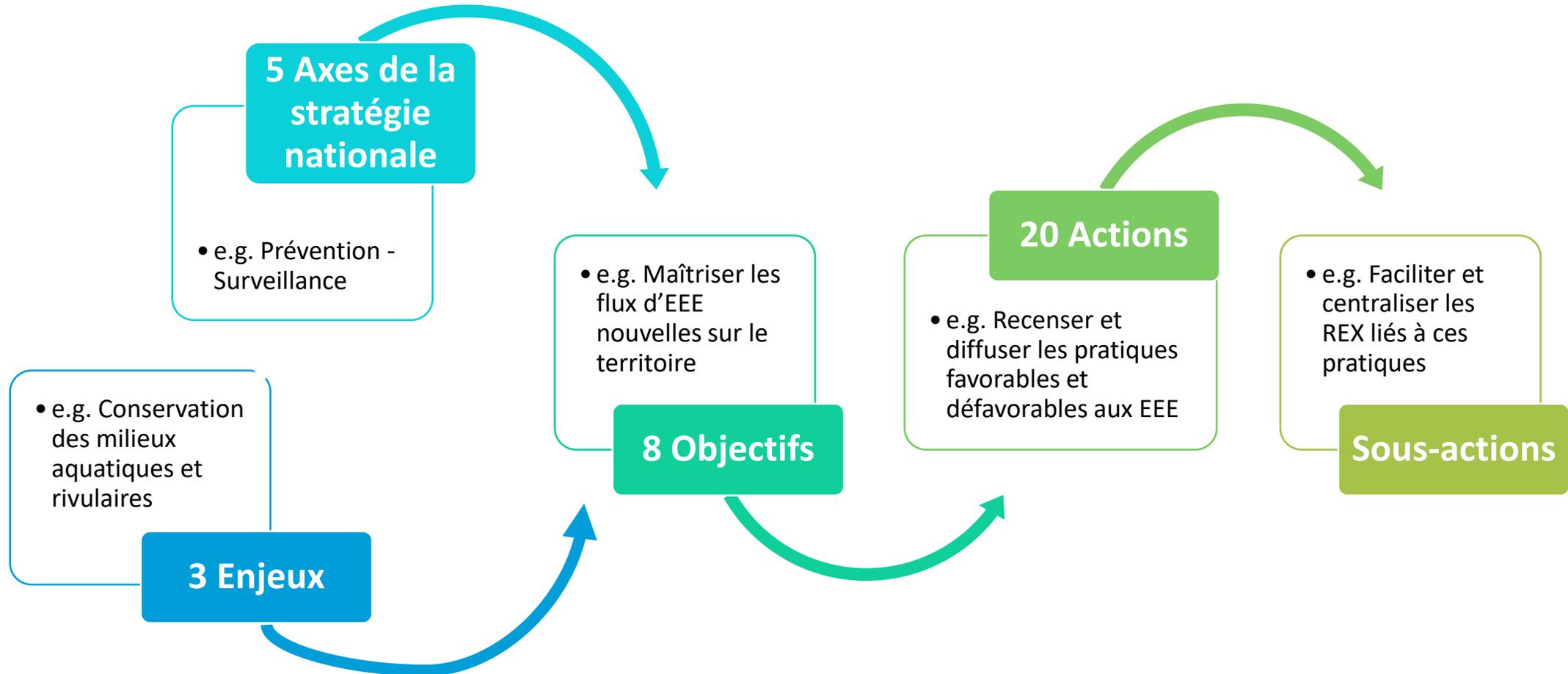
Le maintien des services écosystémiques rendus par les écosystèmes aquatiques et rivulaires

4

La contribution à l'effort de connaissance sur les EEE



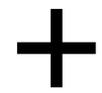
« Proposer un cadre coordonné de travail pour améliorer la prévention, la gestion et la sensibilisation aux espèces exotiques envahissantes sur la vallée du Rhône. »





Des axes de	Justification	Objectifs	Acteurs	Temps	Coût	
PREVENTION-SURVEILLANCE	<p>Collaborer avec les producteurs et producteurs de végétaux et d'arbres pour réduire l'introduction des espèces les plus invasives.</p> <p>Identifier les risques de dispersion naturels et de transport récents et mettre en place des pièges.</p> <p>Recenser et diffuser les stratégies de gestion pour maximiser la résilience des écosystèmes aux IIV.</p> <p>Faciliter et améliorer les stratégies permettant de limiter les flux d'invasifs.</p>	<p>Prévenir l'introduction</p> <p>Limiter l'établissement</p> <p>Maximiser la résilience</p> <p>Optimiser les zones de gestion</p> <p>Faciliter l'acceptabilité de l'intervention</p> <p>Évaluer des connaissances associées</p> <p>Faciliter la mise en complémentarité</p>	<p>Co-bénéficier avec les systèmes / réseaux.</p>	<p>Identifier des espaces de substitution pour les espèces communes à des zones préservées.</p> <p>Mettre en place des zones de préservation d'habitats.</p> <p>Communiquer auprès des producteurs et gestionnaires en accompagnement dans la pratique sur site de terrain.</p> <p>Formaliser de nouvelles stratégies des RNE.</p> <p>Appuyer les acteurs de terrain.</p> <p>Appuyer les acteurs de terrain.</p>	<p>Choisir des producteurs adhérents à la démarche. Définir les zones de gestion et la planification des sites.</p> <p>Mettre en place les mesures les plus efficaces d'une légende opérationnelle.</p> <p>Mettre au point un référentiel de gestion des espèces invasives.</p> <p>Faciliter la mise en œuvre de nouvelles stratégies.</p>	<p>Appuyer les acteurs de terrain.</p>

SYNTHÈSE DES ACTIONS



Identification des actions souhaitées (document partagé)

Agrégation et reformulation (FCEN)

Articulation et précision (Atelier COTECH)

Rédaction des fiches action (FCEN)

Amélioration et gouvernance (dossier partagé et réunions action)

Priorisation (Atelier COTECH)

Mise en œuvre opérationnelle (Ateliers COTRON)

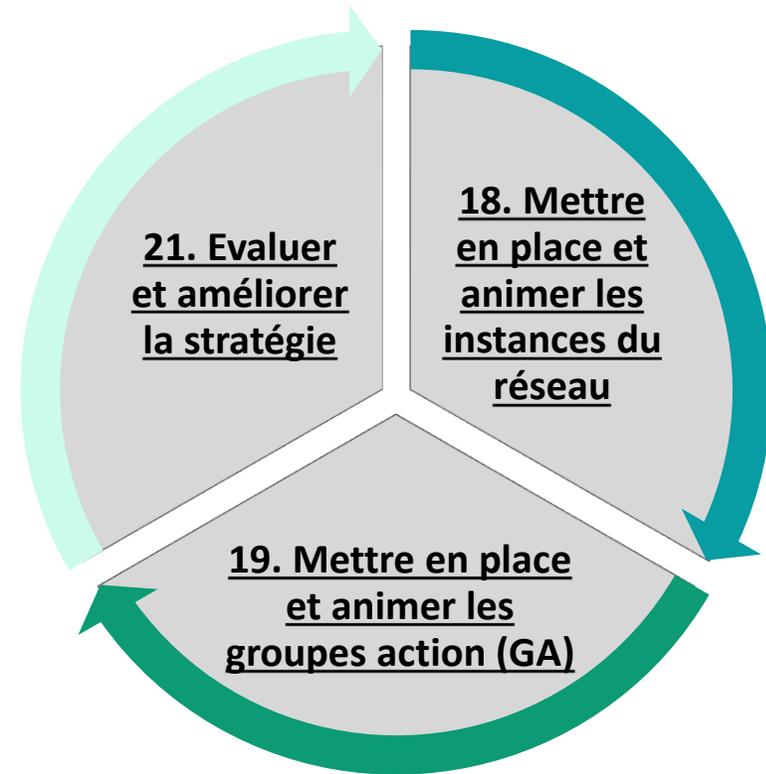


PLAN D'ACTION





→ Faire vivre la stratégie à travers **son animation** et **son amélioration continue**



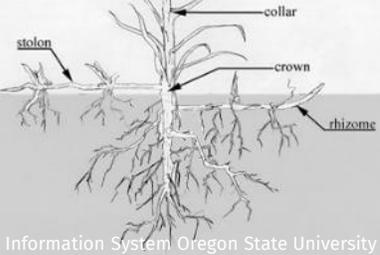
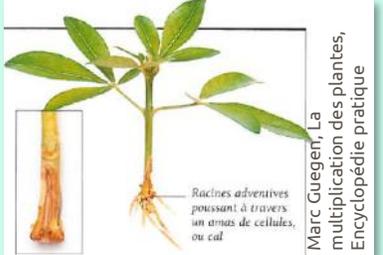
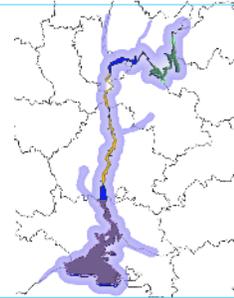


→ Prévenir l'introduction, la dispersion et l'établissement des EEE sur le territoire



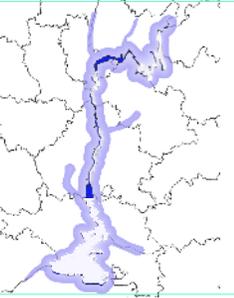
Introduction volontaire ou involontaire via les activités humaines

1. Collaborer avec les prescripteurs et producteurs de végétaux et d'animaux pour réduire l'introduction des espèces les plus préoccupantes



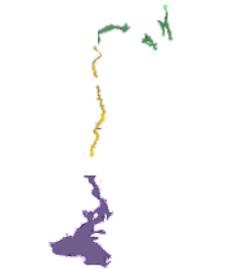
Dispersion naturelle depuis l'extérieur du territoire

2. Identifier les risques de dispersion naturelle d'espèces depuis les territoires voisins et mettre en place des moyens pour les éviter



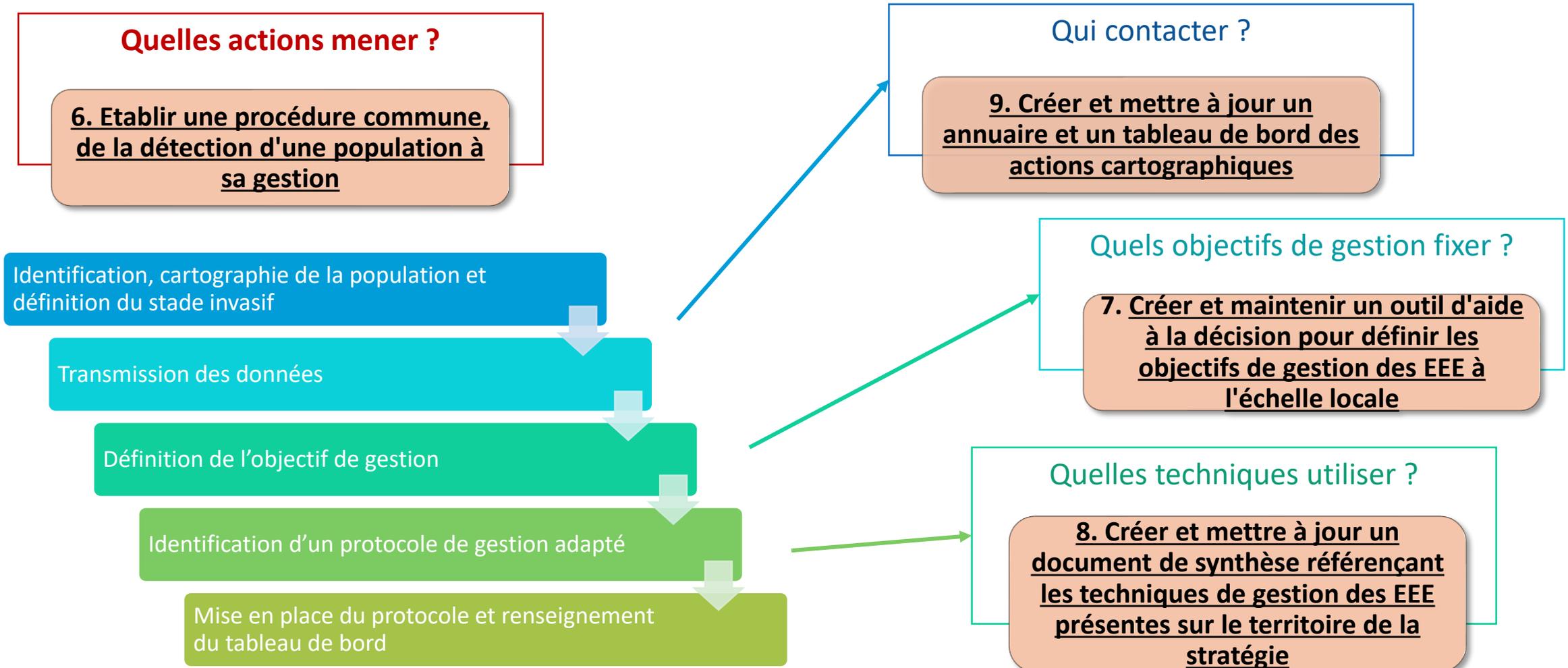
Dispersion et établissement sur le territoire

3-4. Recenser et diffuser les pratiques favorables et défavorables aux invasions biologiques





→ Construire une action **coordonnée** à l'échelle du fleuve grâce à des **objectifs** et des **outils** communs





→ Faire vivre la stratégie à travers **le financement des actions préconisées**

20. Mettre en place un outil d'ingénierie financière au service de la thématique EEE sur le Rhône

- Catalogue des financements disponibles
- Relayer les AAP et AMI sur le territoire
- Marché commun pour les prestations



10. Faciliter la mutualisation des moyens entre les acteurs de la stratégie

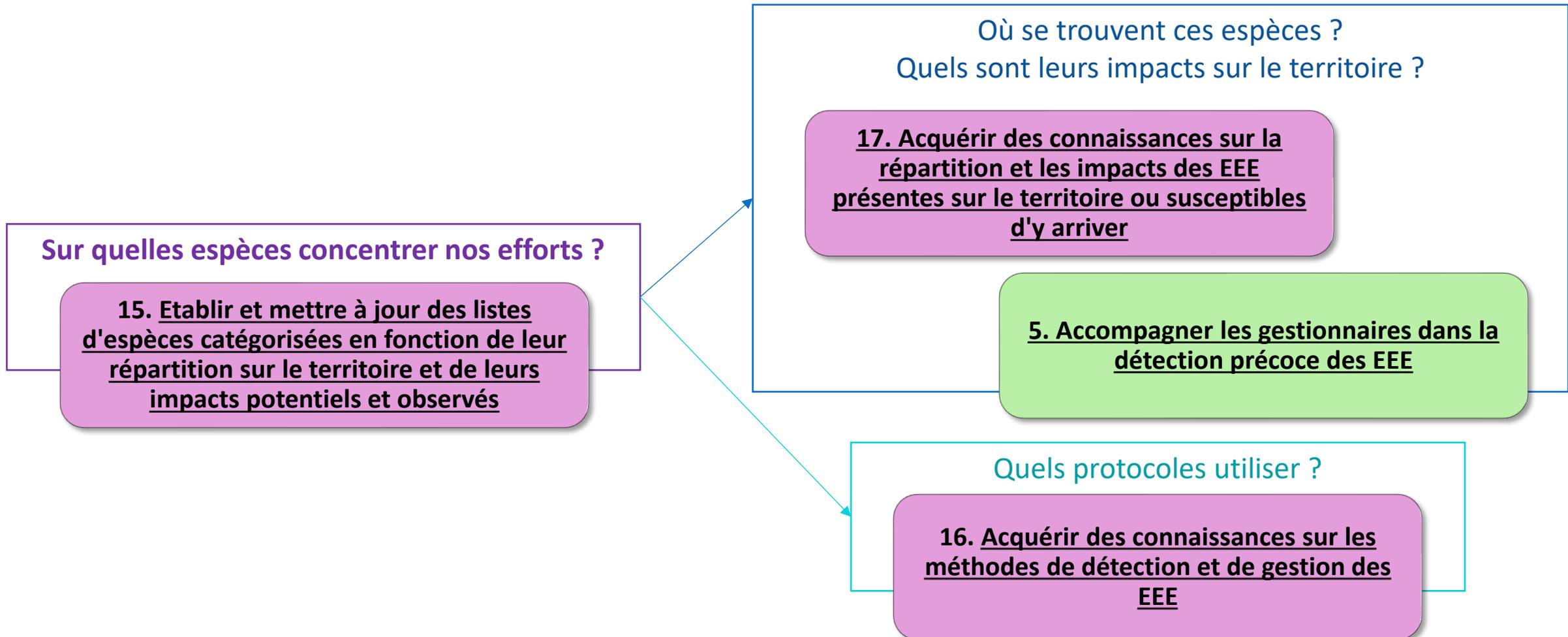


11. Mettre en place une brigade d'intervention rapide spécialisée sur les espèces émergentes



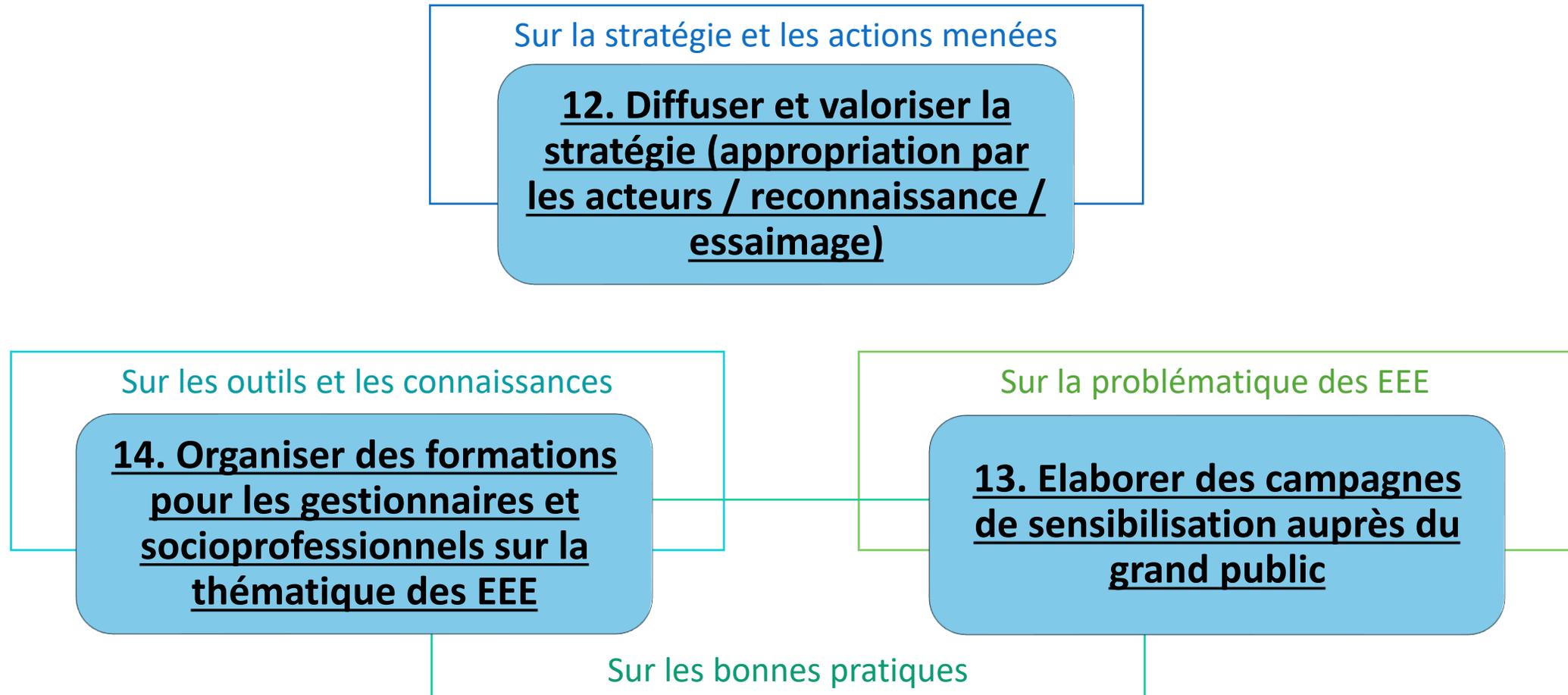


→ Acquérir les connaissances nécessaires pour **la mise en œuvre de la stratégie et la gestion des EEE.**





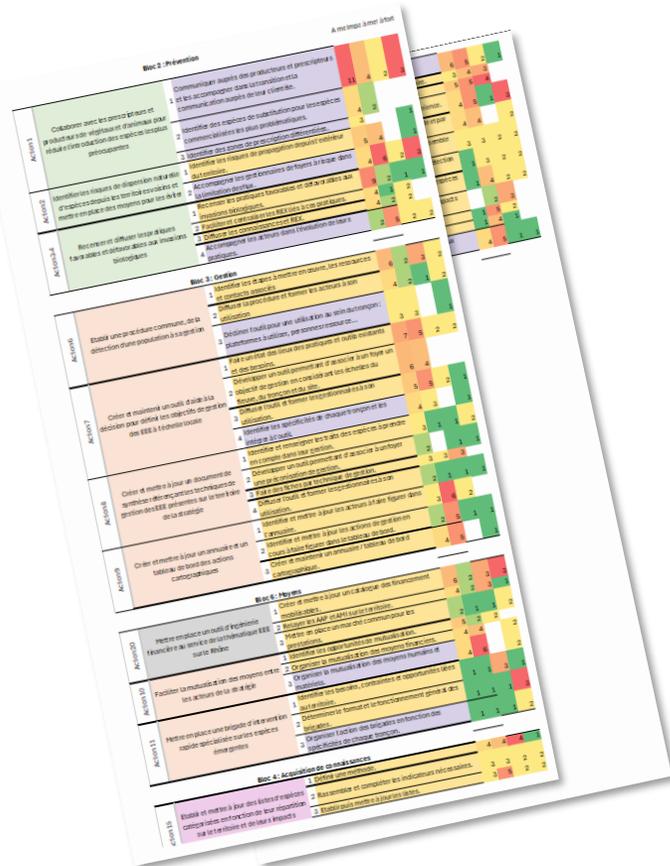
→ Informer et faire monter en compétence **les acteurs confrontés à la gestion des EEE et le grand public.**



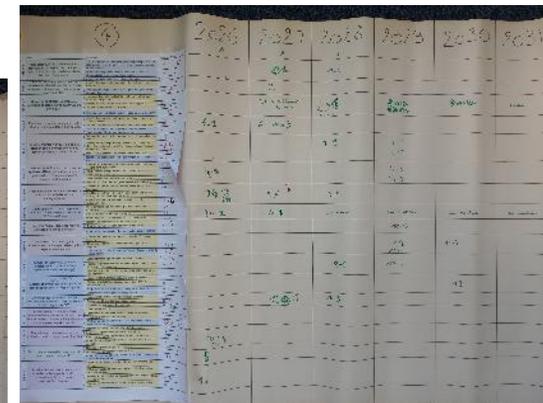
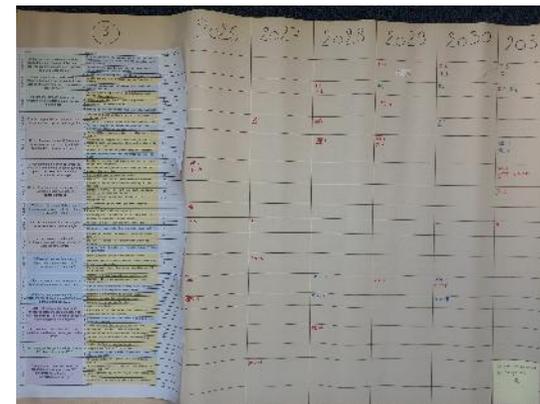
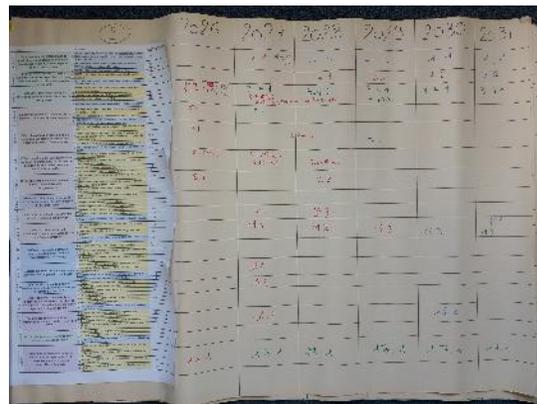
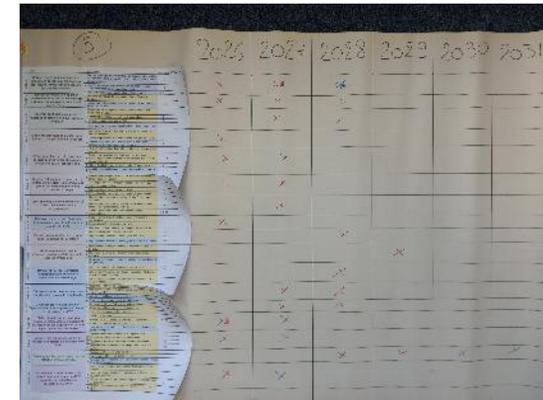


Atelier du COTECH du 16 mai 2025

Objectif : Prioriser les actions pour identifier celles à mettre en place dès 2026 – 2027



Action	cycle 1 (mise en place des outils)						cycle 2 (routine)					
	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037
1. Prescripteurs & producteurs				15	20	30	15	15	15	15	15	15
2. Dispersion naturelle depuis l'extérieur			20	5	5	15	5	5	15	5	5	10
3-4. Pratiques améliorant la résistance	20	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9
6. Procédure commune	25	2	2	2	2	2	7	2	2	2	2	2
7. Objectif de gestion	10	50	10	2	5	2	2	2	2	2	5	2
8. Technique de gestion	10	30	27	7	7	7	7	7	7	7	7	7
9. Annuaire	5	25	40	10	10	10	10	10	40	10	10	10
20. Ingénierie financière					30	7	7	7	7	7	7	7
10. Mutualisation			20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
11. Brigades				60	40	40	40	40	40	60	40	40
12. Diffusion / valorisation	24	4	4	14	4	4	4	4	4	14	4	4
13. Sensibilisation		10	20	26	30	26	26	30	26	26	30	26
14. Formation		10	15	24	20	20	24	20	20	24	20	20
15. Listes	35					35	35					35
16. AC détection / gestion	5	8	5	15	18	15	15	18	15	15	18	15
17. AC espèce	25	5	5	30	10	20	20	30	10	30	10	20
5. Accompagnement à la détection	11	11	26	26	11	11	11	11	11	16	11	11
	170	164	203	205	201	233	217	190	203	202	173	213





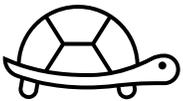
Action	2026	2027	2028	2029	2030	2031	N	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5
1. Prescripteurs & producteurs	15	5		5		5	15	25		5	5	10
2. Dispersion naturelle depuis l'extérieur		20	5	5	15	5	5	15	5	5	15	5
3-4. Pratiques améliorant la résistance		15	18	24	8	11	8	11	13	11	8	11
6. Procédure commune	30	4	2	2	4	2	7	4	2	2	4	2
7. Objectif de gestion		10	51	4	11	4	12	4	6	6	1	4
8. Technique de gestion	20	20	20	22	7	2	5	7	10	2	5	2
9. Annuaire	25	20	20	10	10	10	10	10	25	10	10	10
20. Ingénierie financière	7	4	4	4	24	8	8	8	8	8	8	8
10. Mutualisation					15	30	20	20	25	20	20	20
11. Brigades			(20)	(40)	(40)	(40)	(40)	(40)	(50)	(50)	(40)	(40)
15. Listes	10				35	35					35	35
16. AC détection / gestion	5	17	5	11	18	16	10	24	10	16	18	16
17. AC espèce	3	18	8	28	15	8	13	8	13	23	20	8
5. Accompagnement à la détection	5	11	20	26	5	11	5	11	5	26	5	11
12. Diffusion / valorisation	41	17	5+?	12+?	5+?	5+?	12+?	5+?	5+?	12+?	5+?	5+?
13. Sensibilisation	10	1	1	20	1	1	24	16	1	24	16	1
14. Formation	10	1	19	1	4	16	19	1	19	16	4	16
	223j	220j	220j	231j	221j	236j	215j	226j	189j	233j	223j	231j

The image features a close-up of several clusters of small, bright yellow flowers on green stems. The flowers are arranged in dense, elongated panicles. The background is a soft, out-of-focus green, suggesting a natural outdoor setting. A white horizontal band is superimposed across the middle of the image, containing the text 'LISTES D'ESPECES' in a bold, blue, sans-serif font.

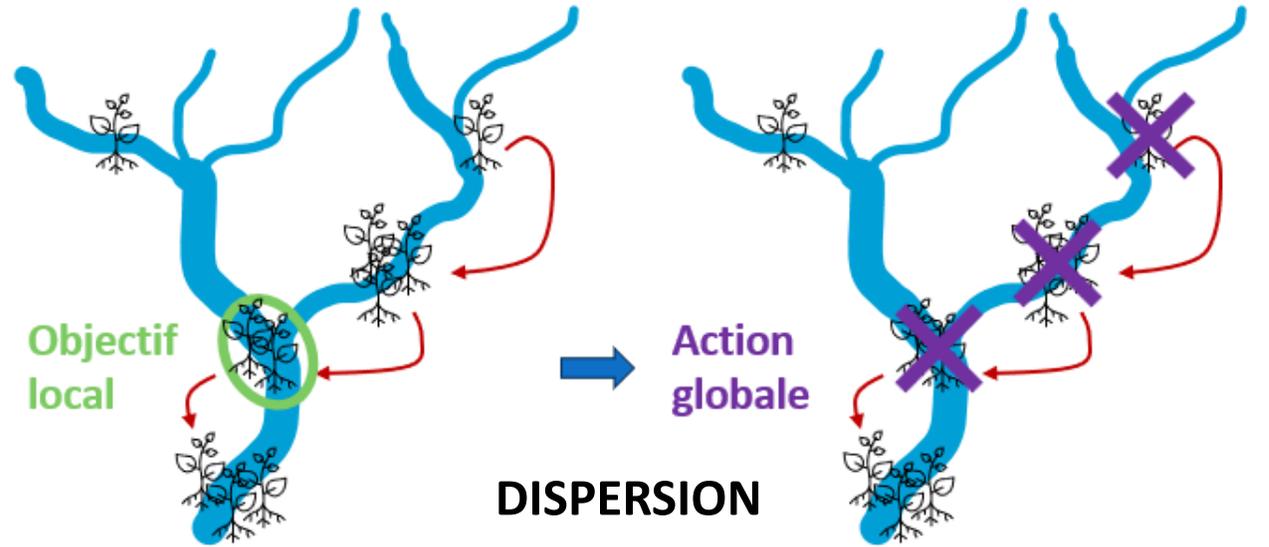
LISTES D'ESPECES



Flore vasculaire des milieux aquatiques et humides (sauf bryoflore)



Faune aquatique ou semi-aquatique (sauf avifaune, arachnofaune, entomofaune et pathogènes)



IMPACTS

sur les écosystèmes

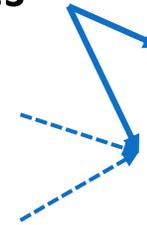
sur les usages

sur la santé



sélection

priorisation





Catalogue
180 EVEC
102 EAEE

TAX REF		ESPECES				ENCE SUR LE TERRI REGLEMENTATION										PRESENCE DANS LES LISTES					
CD-Moi	CD-Ref	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Famille	Type	Origine géographique	RBM	Affaire	I	F	F	F	CE	Laverge	weber	CBN	Laverge	weber	Laverge	weber	
79691	79691	<i>Acacia dealbata</i>	Mimosa d'hiver	Fabaceae	s	Australie	X	Saône						Avérés	4	34	Majeure	5	36	2 et 2+	24
79768	79768	<i>Acer negundo</i>	Erable negundo	Sapindaceae	s	Amérique du N	X	Saône						Avérés	4		Majeure	4	34	4	24
79877	13017	<i>Achillea millefolida</i>	Achille à feuilles de Crith	Asteraceae	s		X							Avérés	4		Alerte	2	26	4	25
80094	80094	<i>Acroce calamus</i>	Acroce odorant	Acroceae	s	Asie - Proche	X	Saône						Émergente	2+	28					
80383	80383	<i>Agave americana</i>	Agave américain	Asparagaceae	s		X										Majeure	4		31	
80824	80824	<i>Ailanthus glandulosa</i>	Ailante glanduleux	Simsalobaceae	s	Chine-Austral	X	Saône	EEE UE	Niv II				Avérés	4	33	Majeure	5	33	5	53
81001	81001	<i>Aletris quinata</i>	Isane chocolat	Labiata	s																
81567	81567	<i>Ailanthus glandulosa</i>	ailante à feuilles en coeur	Betulaceae	s																
81831	81831	<i>Ailanthus glandulosa</i>	herbe à alligator	Amaranthaceae	s	Amérique du S	X		EEE UE	Niv II							Émergente	2+	35		
81955	81955	<i>Amaranthus albus</i>	Amarante blanche	Amaranthaceae	s		X							Émergente	2+	17	Modérée	3	28	2+	17
81978	81978	<i>Amaranthus deflexus L. 1753</i>	Amarante couchée	Amaranthaceae	s			Saône										3	25	3	25
81992	81992	<i>Amaranthus hybridus L. 1753</i>	Amarante hybride	Amaranthaceae	s			Saône										3	28	3	30
82018	82018	<i>Amaranthus retrofractus L. 1753</i>	Amarante retournée	Amaranthaceae	s			Saône										3	28	3	30
82080	82080	<i>Ambrosia spp.</i>	Ambrosies	Asteraceae	s	Amérique	X	Saône				X	Avérés	5	29	Majeure	4	32			
82361	82361	<i>Amorpha fruticosa</i>	Les-indigo	Fabaceae	s	Amérique du N	X	Saône						Avérés			Majeure	5	33	4	28
82332	82332	<i>Apocynon distachyon</i>	vanille d'eau	Apocynonaceae	s	Australie	X														
80839	80839	<i>Apocynon distachyon</i>	Ficoid à feuilles en coeur	Herbacée succulente	s	Amérique du Sud	X														
83338	83338	<i>Asteris annua</i>	Armoise annuelle	Asteraceae	s		X							Avérés	4		Modérée	3	26	4	23
84057	84057	<i>Asteris spicatus</i>	Armoise	Asteraceae	s		X	Saône						Avérés			Majeure	4	34	4	32
84173	84173	<i>Arundo donax</i>	Canne de Provence	Herbacée	s	Asie	X														
84201	84201	<i>Asclepias syriaca</i>	Herbe aux perches	Apocynaceae	s	Amérique du N	X	Saône	EEE UE	Niv II				Émergente	2 et 2+	30	Alerte	3	36	2 et 2+	30
85681	85681	<i>Atropa belladonna</i>	Atropine belladonna	Solanaceae	s	Europe de l'Est	X														



Pour quelles espèces la collaboration des acteurs au sein de la stratégie permettra de meilleurs résultats que l'action individuelle de ces acteurs ?



Pour quelles espèces la collaboration des acteurs au sein de la stratégie permettra de meilleurs résultats que l'action individuelle de ces acteurs ?



→ Prévention



→ Gestion des populations



→ Acquisition de connaissances
sur la dynamique et les impacts

→ Détection

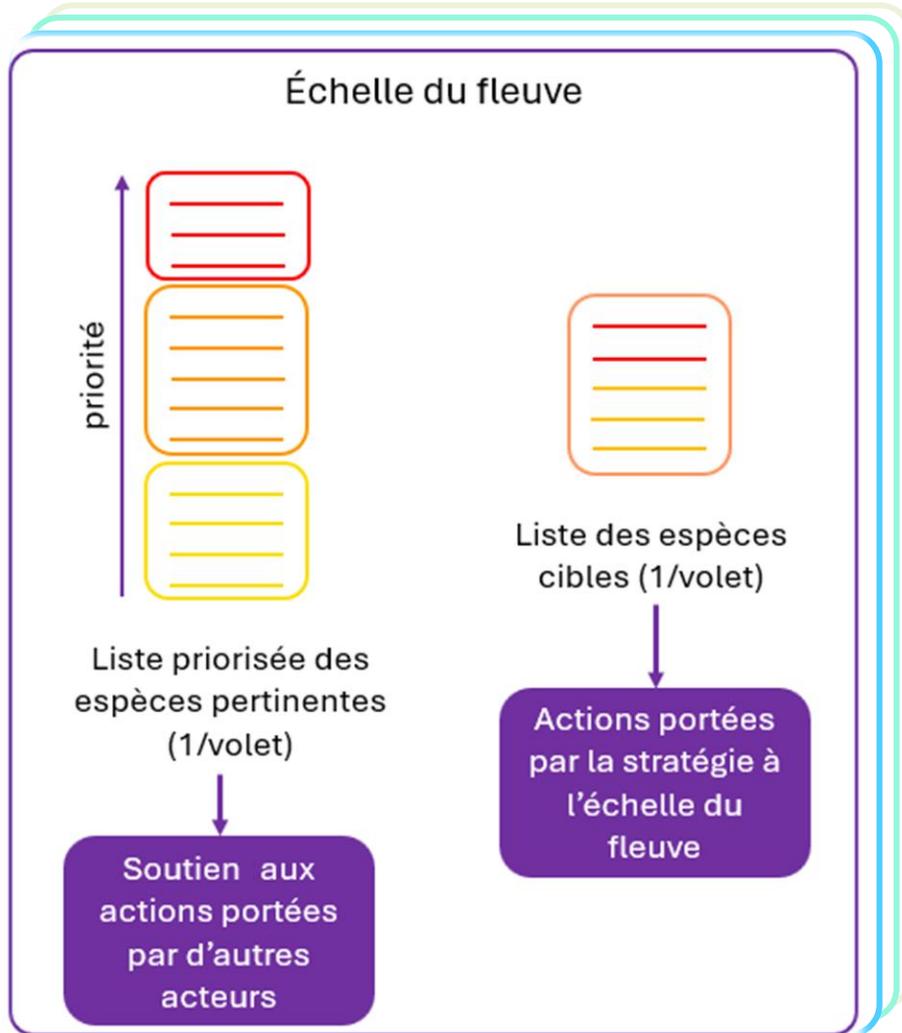


→ Gestion des impacts

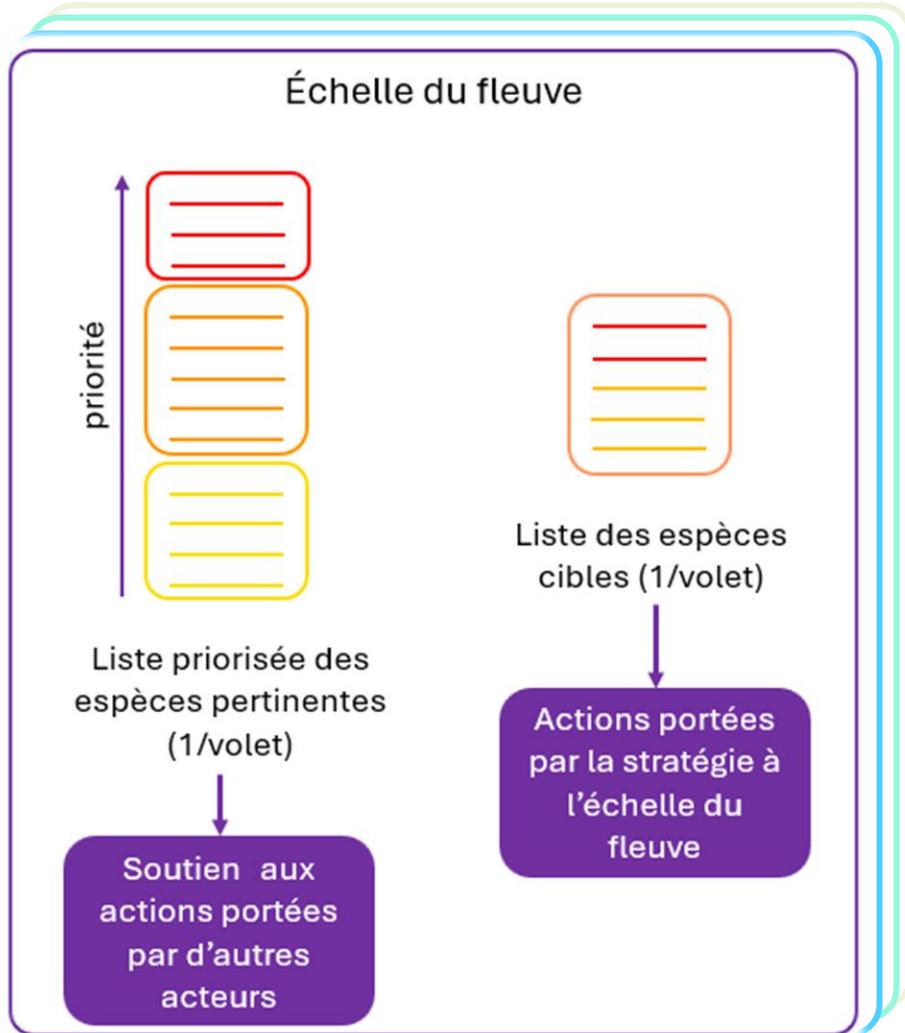


→ Acquisition de connaissances
sur la détection et la gestion

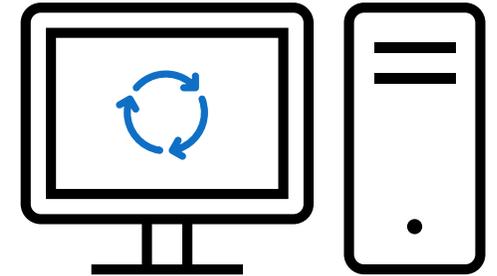
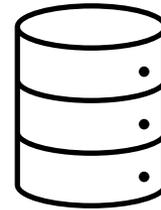




	Prévention	→ 10 espèces
	Détection	→ 20 espèces
	Gestion des populations	→ 10 espèces
	Gestion des impacts	→ 10 espèces
	Acquisition de connaissances sur la dynamique et les impacts	→ 3 espèces
	Acquisition de connaissances sur la détection et la gestion	→ 3 espèces



1

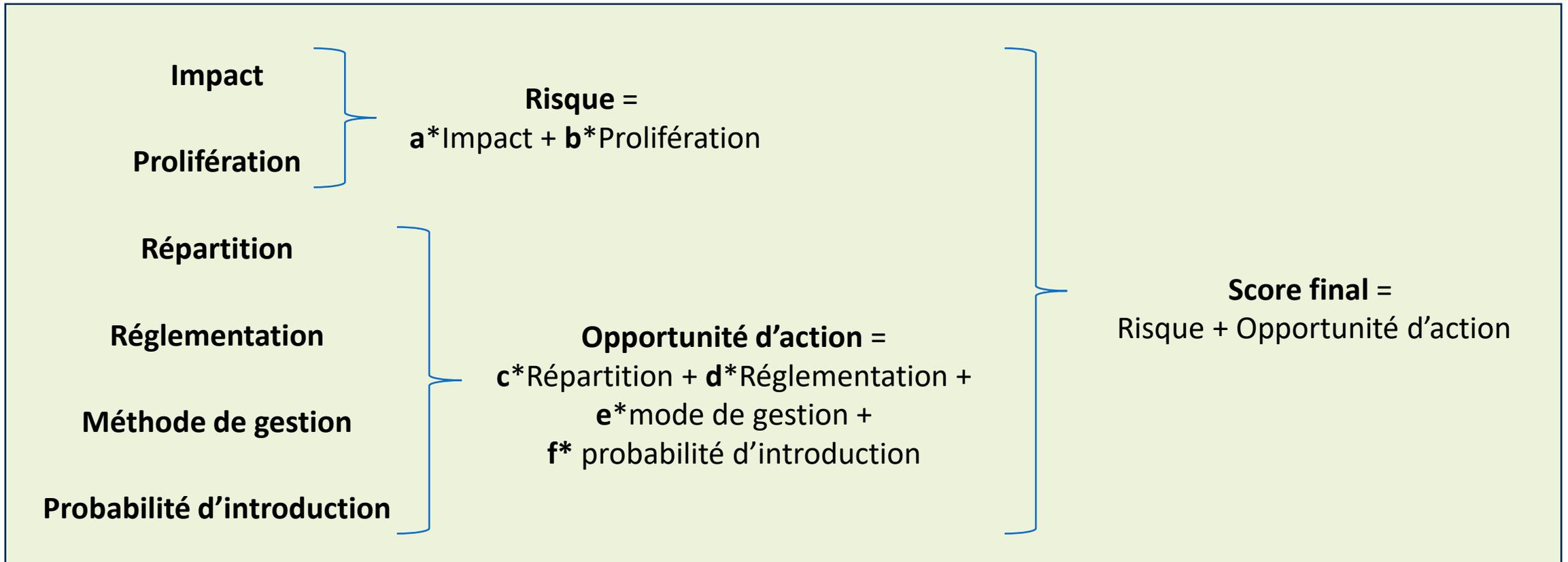
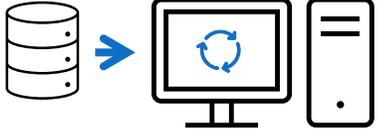


2





1





2



- Capacité à proliférer sur l'ensemble du linéaire (e.g. *Baccharis halimifolia*)
- Enjeux économiques (e.g. *Quercus rubra*)
- Impacts sur les usages (e.g. Myriophylles)
- Cohérence avec l'échelle nationale (e.g. *Pistia stratiotes*)
- Existence de réseaux spécifiques (e.g. *Ambrosia* sp.)
- Estimation des impacts potentiels (e.g. *Petasites pyrenaicus*)
- Facilité d'identification (e.g. *Myriophyllum* sp.)

- Equilibrer les espèces aquatiques et terrestres
- Diversité des types végétatifs représentés
- Vérification de la répartition (plateformes régionales vs nationale du SINP)





Actions concernées

Action 1 : Collaborer avec les prescripteurs et producteurs des espèces les plus préoccupantes

Action 2 : Identifier les risques de dispersion naturelle depuis les territoires voisins et mettre en place des moyens pour les éviter



Poids des critères	
répartition	3
potentiel de prolifération	3
impact potentiel	2
connaissance méthode de gestion	2
réglementation	1



63 espèces pertinentes



<i>Erythranthe guttata</i>	Mimule tacheté	0,92	☞
<i>Humulus japonicus</i>	Houblon du Japon	0,83	☞
<i>Koenigia polystachya</i>	Renouée à épis nombreux	0,83	
 <i>Alternanthera philoxeroides</i>	Herbe à alligator	0,75	
 <i>Myriophyllum spp.</i>	Myriophylles exotiques	0,66	☞
 <i>Acorus calamus</i>	Acore odorant	0,66	☞
 <i>Azolla filiculoides</i>	Azolle fausse fougère	0,66	☞
 <i>Pistia stratiotes</i>	Laitue d'eau	0,66	☞
<i>Acacia dealbata</i>	Mimosa d'hiver	0,83	☞
<i>Quercus rubra</i>	Chêne rouge d'Amérique	0,83	☞
<i>Pontederia crassipes</i>	Jacinthe d'eau	0,5	
 <i>Lagarosiphon major</i>	Grand lagarosiphon	0,5	
<i>Spiraea spp.</i>	Spirées	0,83	
 <i>Crassula helmsii</i>	Crassule de Helms	-	





Mimule tacheté



Renouée à épis nombreux



Myriophylles



Herbe à alligator



Houblon du Japon



Acore odorant



Laitue d'eau



Azolle fausse fougère



Actions concernées :

Action 7 : Créer et maintenir un outil d'aide à la décision pour définir les objectifs de gestion à l'échelle locale

Action 8 : Créer et mettre à jour un document de synthèse référençant les techniques de gestion

Action 10 : Faciliter la mutualisation des moyens entre acteurs de la stratégie

Action 12 : Mettre en place une brigade d'intervention rapide



Poids des critères	
connaissance méthode de gestion	4
répartition	3
potentiel de prolifération	3
impact potentiel	2
réglementation	1



19 espèces pertinentes

	<i>Spiraea</i> spp.	Spirées	0,92
	<i>Alternanthera philoxeroides</i>	Herbe à alligator	0,85
	<i>Pontederia crassipes</i>	Jacinthes d'eau	0,77
	<i>Phyla nodiflora</i> var. <i>minor</i>	Phyla mineure	0,77
	<i>Salpichroa organifolia</i>	Muguet des pampas	0,77
	<i>Lagarosiphon major</i>	Grand lagarosiphon	0,69
	<i>Myriophyllum</i> spp.	Myriophylles	0,54
	<i>Pistia stratiotes</i>	Laitue d'eau	0,46
	<i>Crassula helmsii</i>	Crassule de Helms	0,46
	<i>Acacia dealbata</i>	Mimosa d'hiver	0,92
	<i>Bunias orientalis</i>	Roquette d'Orient	0,77



© Katja Schulz

Spirées



© Gerard Peltre

Jacinthe d'eau



© Mathieu MENAND

Phyla mineure



© Gerard Peltre

Laitue d'eau



© Guillaume Fried

Herbe à alligator



© Jean-Patrice Damien

Muguet des pampas



© LIFE CAISIE

Grand lagarosiphon



© LIFE CAISIE

Myriophylles



© Alain Dutartre

Crassule de Helms



Actions concernées :

Action 7 : Créer et maintenir un outil d'aide à la décision pour définir les objectifs de gestion à l'échelle locale

Action 8 : Créer et mettre à jour un document de synthèse référençant les techniques de gestion



Poids des critères	
connaissance méthode de gestion	3
impact potentiel	2
potentiel de prolifération	1
réglementation	1



38 espèces pertinentes



<i>Baccharis halimifolia</i>	Séneçon en arbre	1
<i>Cortaderia selloana</i>	Herbe de la pampa	1
<i>Impatiens glandulifera</i>	Balsamine de l'Himalaya	1
<i>Asclepias syriaca</i>	Herbe aux perruches	0,86
<i>Paspalum distichum</i>	Paspale à deux épis	0,86
 <i>Egeria densa</i>	Egérie dense	0,86
<i>Prunus laurocerasus</i>	Laurier-cerise	0,86
<i>Solidago</i> spp.	Solidages	0,86
<i>Sporobolus indicus</i>	Sporobole des Indes	0,86
 <i>Myriophyllum</i> spp.	Myriophylles	0,57



© Daniel Lasne

Séneçon en arbre



© Alain Dutartre

Egérie dense



© AnRo0002

Herbe aux perruches



© Forest & Kim Starr

Sporobole des Indes



© CEN CVL

Solidage



© Emilie Mazaubert

Balsamine de l'Himalaya



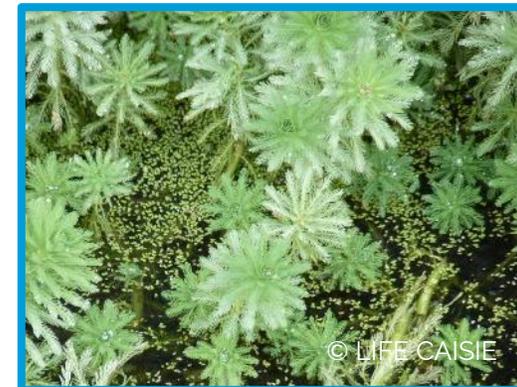
© Emilie Mazaubert

Herbe de la pampa



© Karquelis

Laurier-cerise



© LIFE CAISIE

Myriophylles



© Sylvain Pouvaret

Paspale à deux épis



AC détection et gestion → 4 espèces



Actions concernées :

Action 16 : Acquérir des connaissances sur les méthodes de détection et de gestion des EEE



Poids des critères	
potentiel de prolifération	3
connaissance méthode de gestion	3
impact potentiel	2
répartition	2
réglementation	1



61 espèces pertinentes



 <i>Pontederia crassipes</i>	Jacinthe d'eau	0,86
<i>Asclepias syriaca</i>	Herbe aux perruches	0,71
 <i>Acorus calamus</i>	Acore odorant	0,57
<i>Petasites pyrenaicus</i>	Pétasite odorant	0,57



Herbe aux perruches



Acore odorant



Jacinthe d'eau



Pétasite odorant



Actions concernées :

Action 17 : Acquérir des connaissances sur la répartition et les impacts des EEE présentes sur le territoire ou susceptibles d'y arriver



Poids des critères	
réglementation	2
répartition	1
impact potentiel	1
potentiel de prolifération	1



74 espèces pertinentes



<i>Rumex cristatus</i>	Patience à crête	0,82
<i>Vitis riparia</i>	Vigne des rives	0,82
 <i>Lagarosiphon major</i>	Grand lagarosiphon	0,73



<i>Quercus rubra</i>	Chêne rouge d'Amérique	0,91
----------------------	------------------------	------



Oseille à crêtes



Vigne des rives



Grand lagarosiphon



Actions concernées :

Action 5 : Accompagner les gestionnaires dans la détection précoce des EEE

Action 17 : Acquérir des connaissances sur la répartition et les impacts des EEE présentes sur le territoire ou susceptibles d'y arriver



Poids des critères	
répartition	3
potentiel de prolifération	3
impact potentiel	2
connaissance méthode de gestion	2
réglementation	1



70 espèces pertinentes



- Prévention : 8+ espèces
- Gestion des populations : 9+ espèces
- AC dynamique et impacts : 3+ espèces
- Gestion des impacts : 10 espèces
- AC détection et gestion : 4 espèces



30+ espèces

The image features a close-up of several clusters of small, bright yellow flowers on green stems. The flowers are arranged in dense, elongated panicles. The background is a soft, out-of-focus mix of green and yellow, suggesting a natural outdoor setting. A white horizontal band with a thin black border runs across the middle of the image, containing the word 'ACTUALITES' in a bold, blue, sans-serif font.

ACTUALITES



**SYNDICAT DU
HAUT-RHÔNE**
Pour le fleuve et ses riverains



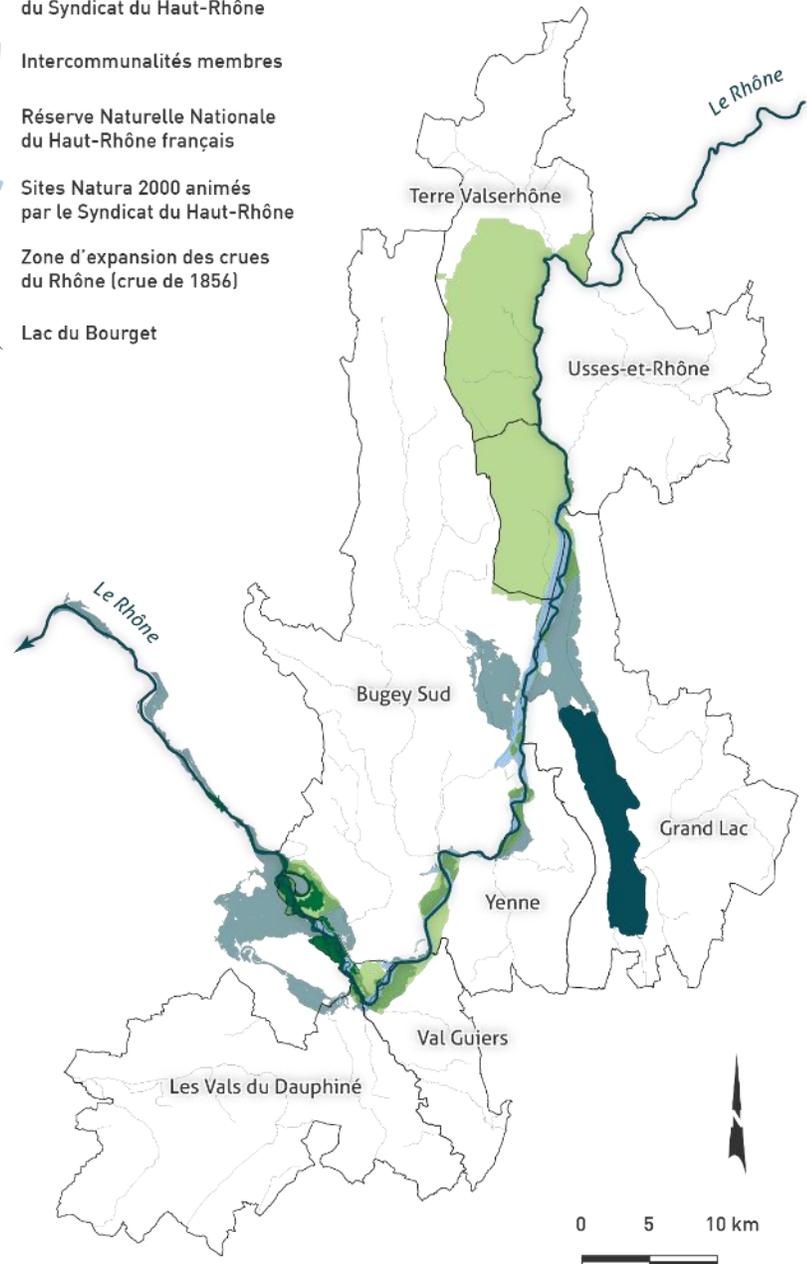
Réserve Naturelle
HAUT-RHÔNE FRANÇAIS



Actualités Syndicat du Haut-Rhône



-  Périmètre de compétence du Syndicat du Haut-Rhône
-  Intercommunalités membres
-  Réserve Naturelle Nationale du Haut-Rhône français
-  Sites Natura 2000 animés par le Syndicat du Haut-Rhône
-  Zone d'expansion des crues du Rhône (crue de 1856)
-  Lac du Bourget



240 km² répartis sur le territoire du Rhône et de sa plaine inondable, et les affluents rive droite (Retord - Grand Colombier)

100 km de Rhône et **130 km** de cours d'eau affluents

3600 ha de plaine inondable

3500 ha de lit mineur de fleuve

52 600 habitants

4 départements (Ain, Haute-Savoie, Savoie et Isère)

7 EPCI / Interco. membres



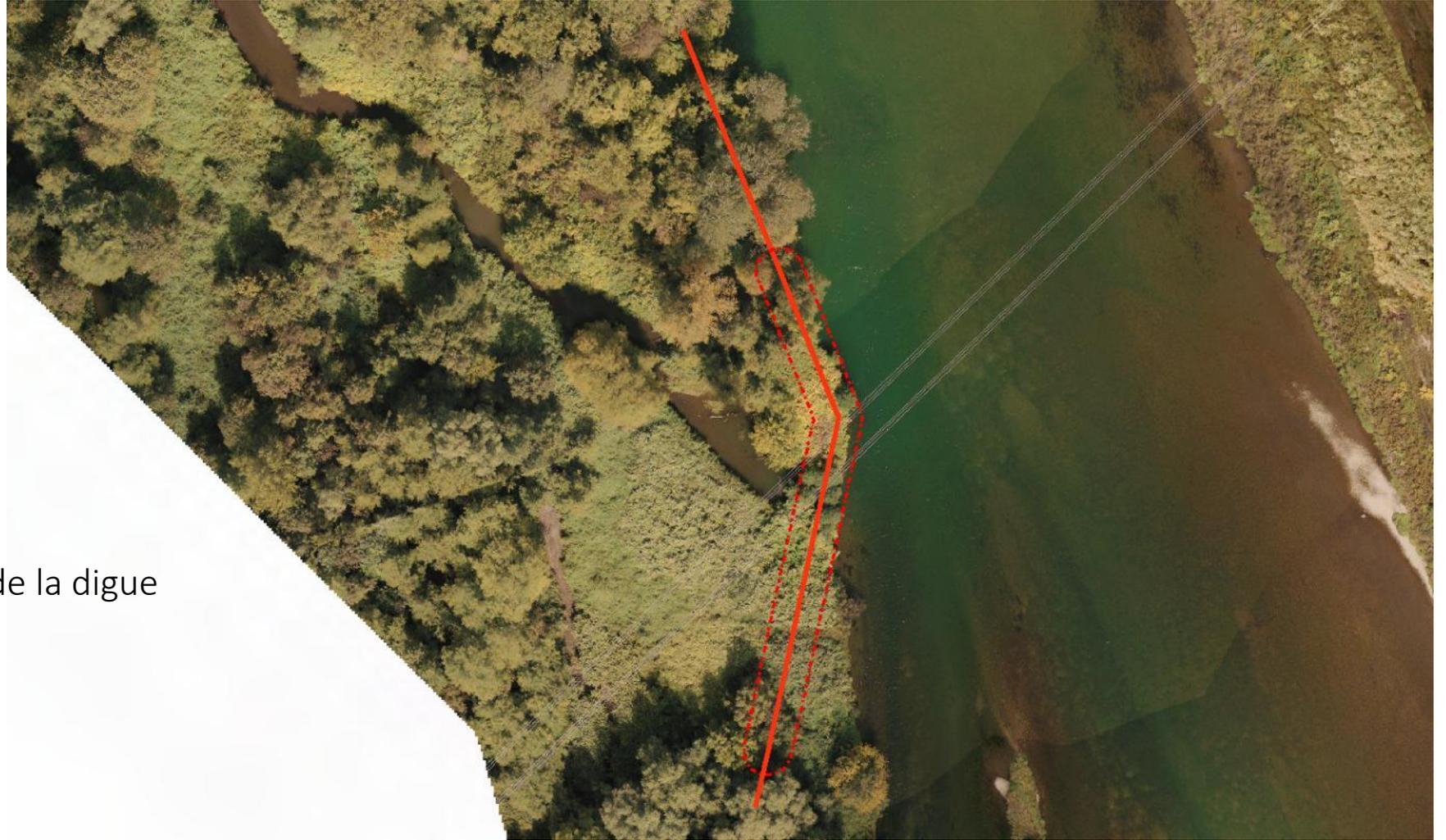
Le Rhône à Lhuis (© Syndicat du Haut-Rhône)

Lône des Cerisiers



Carte de l'état-major (1820-1866) ; Photographie aérienne 2006-2010

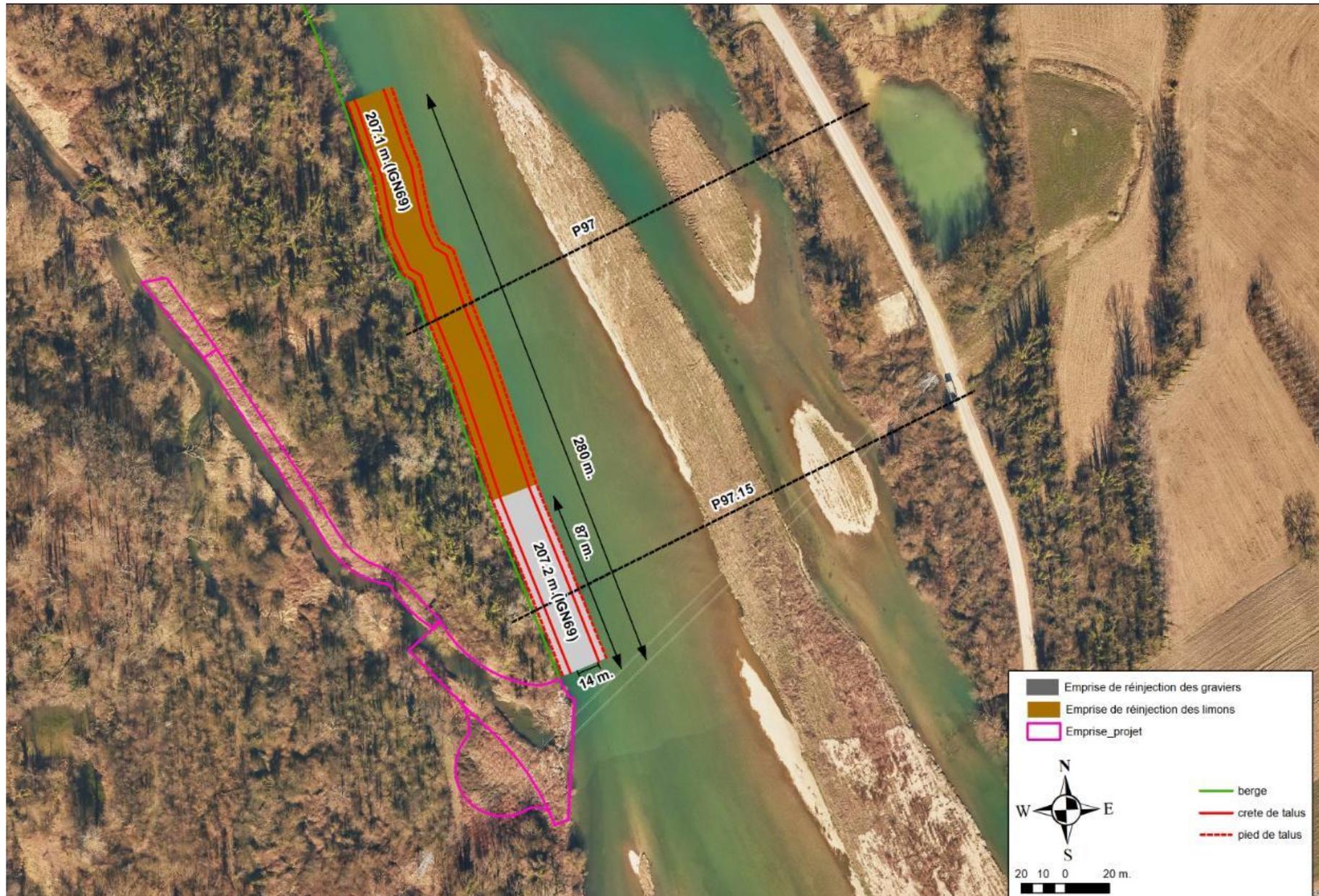
DIMENSIONNEMENT DES ACTIONS DE RÉHABILITATION



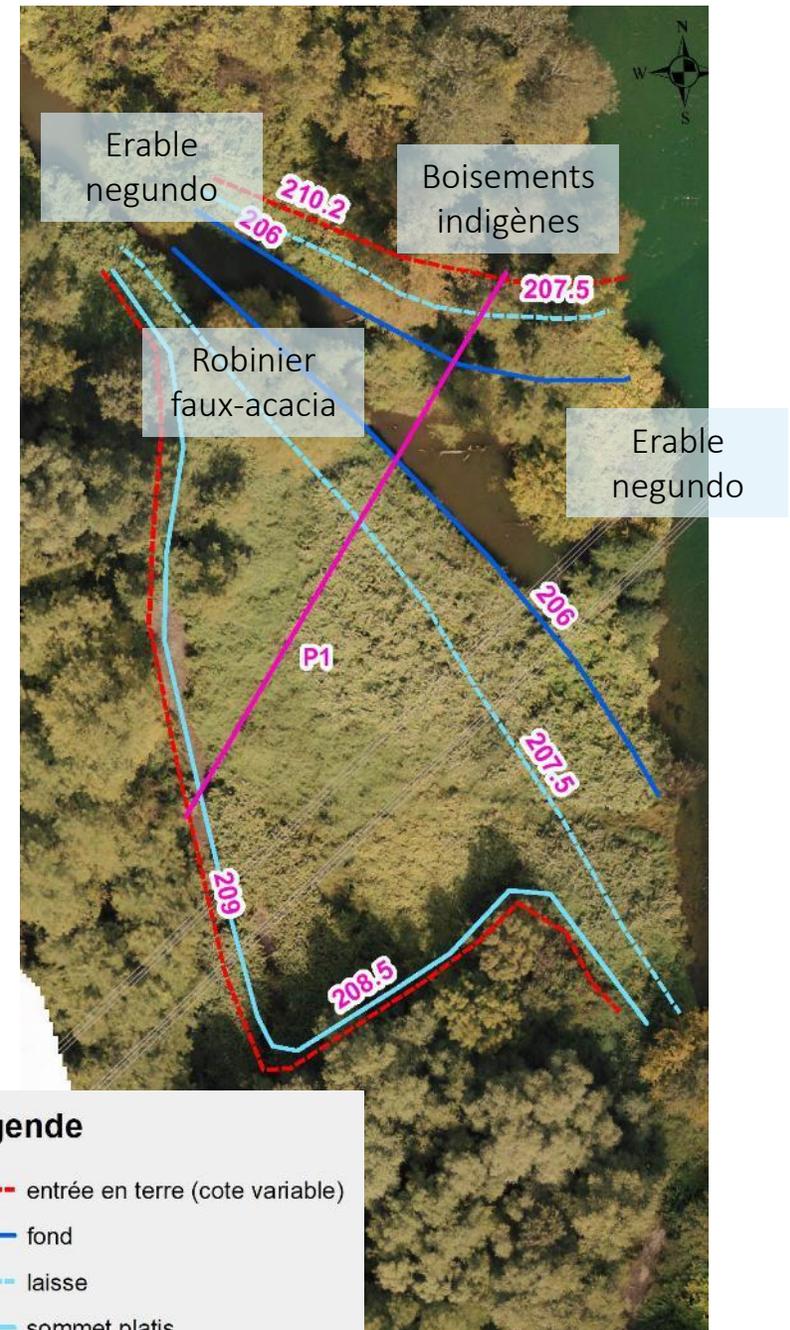
Démantèlement d'une partie de la digue de fermeture de la lône

- Linéaire 80 m
- Emprise 1 000 m²
- Volume de blocs : 2 000 m³

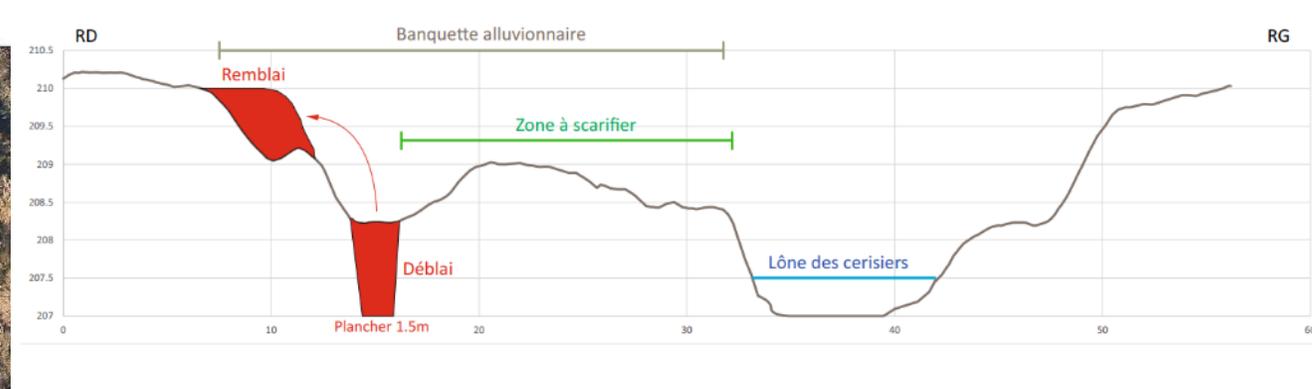
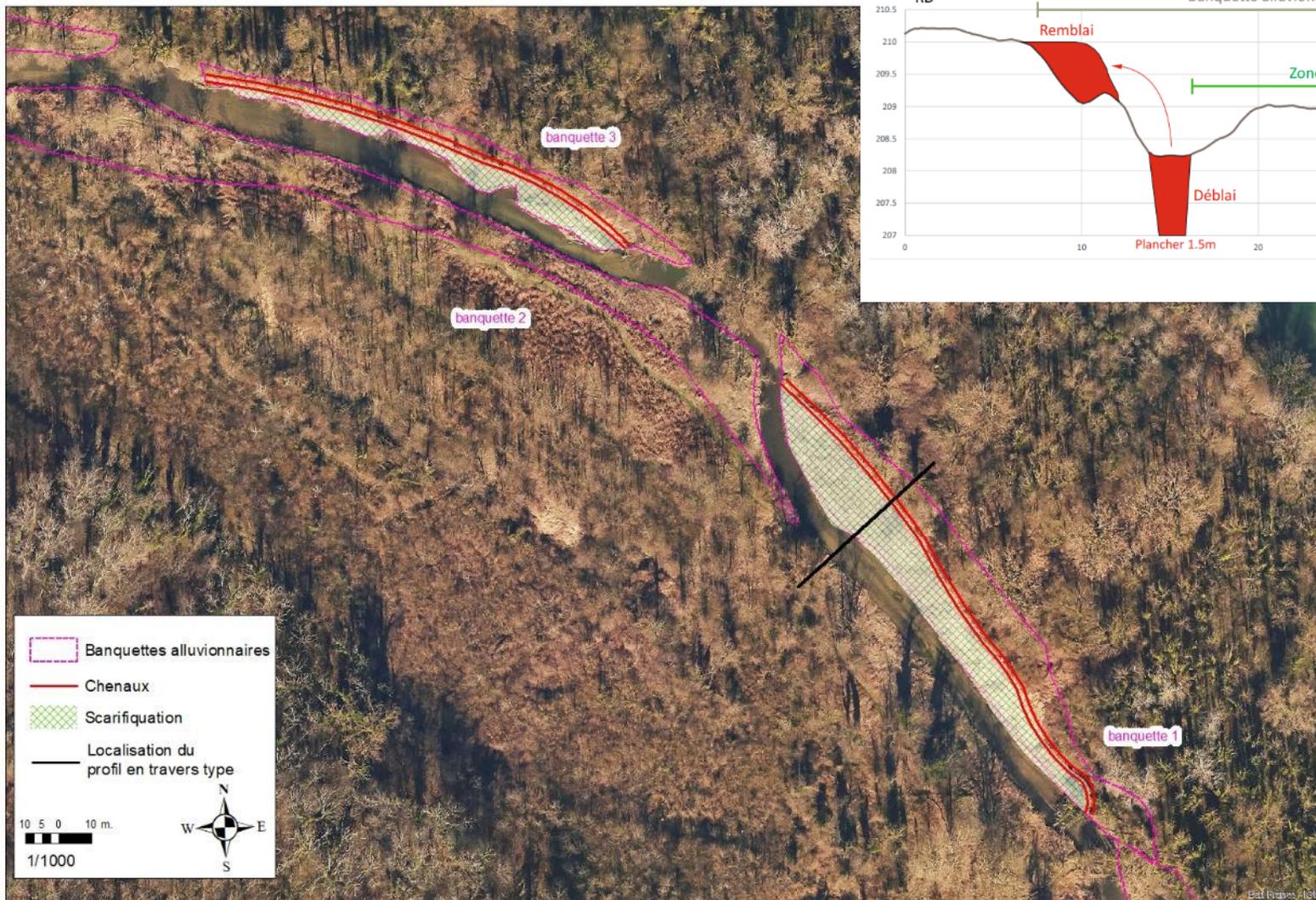
DIMENSIONNEMENT DES ACTIONS DE RÉHABILITATION







MESURES D'ACCOMPAGNEMENT



Interventions sur les banquettes aval

- Chenal d'amorce
- Scarification / décompaction
- Moyens légers (pelle araignée)

9 mai 2025 – 100 m³/s



15 juin 2025 – 150 m³/s













Restauration de l'île de la plaine à Lucey (73)





Actualité site Natura 2000 du petit Rhône et herbe à alligator (PNR Camargue)



Présence connue de l'Herbe à Alligator sur le Petit Rhône - 2023





- Journée de sensibilisation EDF -> support disponible



Plantes exotiques envahissantes : reconnaissance et gestion

Site de Bugey (01)

22 mai 2025



- Poster I.S.Rivers et JET EEE -> on parle de vous !

Conférence internationale I.S.Rivers

Recherches et actions au service des fleuves et grandes rivières

Du 30 juin au 4 juillet 2025

Lyon, France

Les inscriptions sont ouvertes !

Je m'inscris



Centre de ressources espèces exotiques envahissantes

UICN | Comité Français

OFB

Journées d'échanges techniques francophones

Espèces Exotiques Envahissantes

16 - 18 juin 2025 - Montpellier

Espèces exotiques envahissantes : des réseaux pour échanger et créer

Invasive alien species: networks for exchange and creation

Autrices : Marie-Charlotte Struge, chargée de mission Rhône, Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, <https://www.fedec-nature.org/> & Anouk Morvan, chargée de mission Loire, Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, <https://www.fedec-nature.org/>

Invasive alien species (IAS), introduced by human activities outside their natural range, participate in 60% of documented extinctions and cost continental Europe 42.5 billion a year. Water networks contribute to their dispersion, making isolated management of catchments ineffective, and coordination of actors at the scale of the basin is essential. In this context, IAS networks play a role, combining expertise, research and practical actions, while at the same time being part of complex national, regional and local dynamics. We will present the diversity of forms that these networks can take through two networks that are specific to the French landscape because of their scale: the IAS working group of the Loire-Bretagne basin, and the IAS strategy for the Rhône River. The IAS Working Group of the Loire-Bretagne basin coordinates the efforts of managers, experts and partners, and has been supported by the Loire Grandeur Nature Plan since 2003. This web-structured network, organized around an action plan (regional and national coordination), has been able to put together shared tools. The strategy for IAS on the Rhône River is its turn currently being drawn up and structuring its network, with implementation of its action plan expected from 2026.

LA PROBLÉMATIQUE DES EEE À L'ÉCHELLE DES RÉSEAUX HYDROGRAPHIQUES...

Impacts des EEE

- Les EEE sont une des 5 premières responsables de l'effacement de la biodiversité à l'échelle mondiale.
- Elles sont impliquées dans 10% des extinctions d'espèces.
- Elles modifient le fonctionnement des écosystèmes et les succédanés biologiques.
- Elles impactent négativement les activités humaines (agriculture, transport, industrie, tourisme...)
- Elles impactent la santé humaine (allergies, transmission de maladies...).

Le coût de la gestion et de la réparation des dommages est estimé à 13,5 milliards d'euros par an en Europe !

Spécificités des réseaux hydrographiques

On observe une accumulation des EEE au niveau des grands fleuves, entraînant des impacts et des coûts de gestion importants sur ces territoires. Les réseaux hydrographiques, et en particulier les fleuves, sont des outils de dispersion particulièrement favorables à l'établissement d'EEE couplées.

- Des flux importants (eau, sédiments, air, terre), continuités (navigation), de véhicules, transport (pièces et outils), d'activités, d'activités humaines (activités de loisirs, dispersion des propagules)...
- Une circulation de matériaux et des propagules dans les réseaux aquatiques et fluviaux connectés aux fleuves.
- Des règles de perturbation fluviale ou marées plus strictes.

Le flux de propagules entre types d'habitats riverains et actions collectives, collectives et coordonnées à l'échelle des fleuves et des bassins.

Ces actions sont particulièrement importantes dans le cas des EEE en situation d'urgence ou une action localisée sur quelques types, couplée à de la prévention, pour anticiper leur établissement sur l'ensemble du territoire. Les impacts et les coûts de gestion associés.

Les besoins pour mettre en place une gestion efficace :

- Une gestion coordonnée des EEE à l'échelle du réseau hydrographique.
- Des actions et priorités collectives et coordonnées.
- Une coordination avec/au-delà des acteurs.

NÉCESSITÉ DES ESPACES D'ÉCHANGES...



- 2003 : Création du Groupe de Travail EEE du Bassin Loire-Bretagne
- 2004 : Publication de la stratégie nationale EEE
- 2007 : Adoption du plan de travail Loire-Bretagne inscrit à la FCN
- 2008 : Publication de la stratégie nationale EEE
- 2014 : Lancement de la stratégie EEE - Loire-Bretagne
- 2015 : État des savoirs et savoir-faire sur les EEE dans le bassin Loire-Bretagne
- 2017 : Publication de la stratégie nationale EEE
- 2018 : Début de la planification de la stratégie EEE - fleuve Rhône
- 2022 : Lancement du plan d'action 2022 - 2027 du Bassin Loire-Bretagne
- 2023 : Début de l'élaboration de la stratégie EEE - fleuve Rhône
- 2026 : Lancement de la stratégie EEE - fleuve Rhône

Réseau espèces exotiques envahissantes du bassin Loire-Bretagne (GT EEE Loire-Bretagne)

OBJECTIFS ET ENJEUX :

- Faciliter la mise en œuvre de la stratégie nationale EEE
- Faciliter la mise en œuvre de la stratégie régionale EEE
- Faciliter la mise en œuvre de la stratégie locale EEE
- Faciliter la mise en œuvre de la stratégie nationale EEE
- Faciliter la mise en œuvre de la stratégie régionale EEE
- Faciliter la mise en œuvre de la stratégie locale EEE

Stratégie relative aux espèces exotiques envahissantes à l'échelle du fleuve Rhône (stratégie EEE - fleuve Rhône)

OBJECTIFS ET ENJEUX :

- La stratégie a pour but de proposer un cadre coordonné de travail pour améliorer la prévention, la gestion et la maîtrise des espèces exotiques envahissantes sur le bassin du Rhône pour répondre à enjeux
- La coordination des réseaux hydrographiques et des acteurs
- Le renforcement des actions locales
- La maîtrise des espèces envahissantes par les acteurs locaux

ET LA CRÉATION D'OUTILS ADAPTÉS CONÇUS AVEC LES PARTENAIRES ACADÉMIQUES

Exemples d'outils pour communiquer, décider et gérer : développés par le GT EEE Loire-Bretagne en partenariat avec différents acteurs

- Guide d'identification des principales plantes EEE du bassin (2017)
- Atlas des EEE du bassin Loire-Bretagne (2016)
- Liste catégorisée et liste d'alerte des EEE du bassin (2016 et 2022)
- Manuel de gestion des EEE du bassin Loire-Bretagne (2016)
- Retours d'expérience de gestion (depuis 2013)
- Exposition EEE Loire-Bretagne (2022)
- Site internet du Centre de ressources Loire nature
- Fiche alerte sur l'Anodonte chinoise (2014)

Connaissances à développer pour améliorer la gestion des EEE à l'échelle d'un réseau hydrographique

- Méthodologie pour réaliser un inventaire précis des EEE sur un territoire important en combinant différents protocoles : ADN environnemental, microscopie d'images, citiens, réseaux, inventaires traditionnels... (à.g. projet SAI-AS)
- Protocoles standardisés pour la détermination et la mise à jour de l'évaluation de l'impact potentiel et de la capacité de prolifération des espèces et leur détection à l'échelle des territoires (à.g. projet CLEVER) en prenant en compte le changement climatique;
- Outils pour définir le stade invasif d'un foyer par type biologique (à.g. projet PAVISO);
- Méthodes de gestion efficaces à prioriser en fonction des espèces, du milieu et du stade d'invasion (à.g. projet RONZAM);
- Outils pour une communication efficace auprès de l'ensemble des acteurs impliqués : travail interdisciplinaire entre sciences humaines et sociales (SHS), écologie des invasions biologiques et gestion des EEE.

Plan Rhône Saône | La Région Auvergne-Rhône-Alpes | Co-financé par l'Union européenne | ANR | Centre de ressources Loire nature | Plan Loire Grandeur Nature | Plan Rhône Saône | Plan Rhône-Alpes



- Expérimentation gestion des déchets d'EVEE **Suez** -> appel à volontaires

- Ailante glanduleux - réglementée
- Berce du Caucase - réglementée
- Buddleia de David
- Galéga officinal
- Herbe de la pampa - réglementée
- Raisin d'Amérique
- Jussie rampante - réglementée



- Test de germination
 - en conditions favorables
 - en étuve (effet température)
 - en composteurs en laboratoire (température x humidité)
- au sein d'un andain sur une plateforme de compostage en exploitation (« en conditions réelles »)



- Nouveau fonds UICN pour une réponse rapide aux espèces exotiques envahissantes en Europe

ACTUALITÉ 28 MAI, 2025

Nouveau fonds UICN pour une réponse rapide aux espèces exotiques envahissantes en Europe



- 2.1 M€ + expertise technique, formation & partage de connaissances
- 3 ans
- Flore & faune
 - fort potentiel de propagation
 - impacts biodiversité ou services écosystémiques
- 10 000 – 50 000 € / projet
- Max 12 mois
- Stade d'invasion précoce

Webinaire d'information en juin

The image features a close-up, low-angle shot of several green stems with clusters of small, bright yellow flowers. The flowers are in various stages of bloom, with some showing distinct stamens. The background is a soft, out-of-focus mix of green and yellow, suggesting a natural outdoor setting. A white horizontal band with a thin black border runs across the middle of the image, containing the main title in blue, bold, sans-serif capital letters.

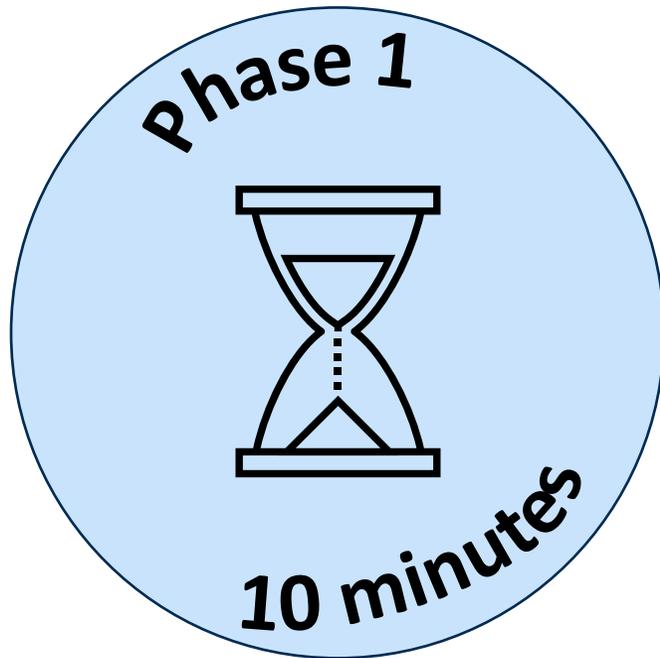
PRIORISER ET PROGRAMMER L'ACTION



Objectif : Prioriser les sous-action par bloc d'action

Modalités :

- 1 bloc d'actions par personne (fiches action)
- Prendre connaissance des fiches



Enjeu 1 Conservation des milieux aquatiques et rivulaires du Rhône : capacités de résistance et résilience

Axe PRÉVENTION - SURVEILLANCE

Objectif 2 Améliorer la capacité de résistance des milieux à l'établissement de nouveaux foyers d'EEE

Action 3-4 - Recenser et diffuser les pratiques favorables et défavorables aux invasions biologiques

OBJECTIF

Réduire les flux de propagules sur le territoire de la stratégie pour limiter l'installation de nouveaux foyers d'EEE. Améliorer la capacité de résistance des écosystèmes aux invasions biologiques pour limiter l'établissement de nouveaux foyers d'EEE. Accompagner les acteurs sectoriels dans l'application de la réglementation et des codes de bonne conduite.

CONTEXTE

Des réglementations spécifiques aux EEE, ainsi que des codes de bonne conduite pour limiter les flux de propagules et maximiser la capacité de résistance des écosystèmes existent, mais leur mise en application sur le terrain n'est pas toujours évidente. Une amélioration de leur accessibilité et de leur lisibilité est nécessaire pour améliorer leur traduction en actions concrètes sur le terrain. Des alternatives "réalistes" à certaines pratiques favorables aux EEE restent à identifier (e.g. pratiques liées à des obligations réglementaires, à l'entretien des infrastructures...).

CONTENU

Sous-action	Moyens	Partenaires identifiés	Priorité
Recenser les pratiques favorables et défavorables aux invasions biologiques		GT faune, flore et usages	
Faciliter et centraliser les REX liés à ces pratiques	supports de communication	associations + animateurs des stratégies régionales + réseaux territoriaux	
Diffuser les connaissances et REX	événements	réseaux territoriaux	
Échelle du tronçon			
Accompagner les acteurs dans l'évolution de leurs pratiques		GT flore et faune + GT usages (référénts par filière - tronçon)	

Action 3-4 - Recenser et diffuser les pratiques favorables et défavorables aux invasions biologiques

Note de déploiement Action 3

Précision des sous-actions :

1. Recenser les pratiques favorables ou défavorables aux invasions biologiques

Les pratiques favorisant les invasions biologiques en assistant la dispersion de ces espèces ou en créant des conditions favorables à leur établissement seront identifiées par le GT prévention à partir de la littérature disponible (réglementation, codes de bonne conduite, REX, littérature scientifique...) et de l'expérience des acteurs sur le secteur. De la même façon, des pratiques pouvant leur être substituées seront identifiées de façon à pouvoir proposer des alternatives permettant aux acteurs de moins recourir aux pratiques favorables aux invasions biologiques. Il sera important de bien identifier dans quels contextes (e.g. distance au fleuve, type d'habitat...) les pratiques sont à proscrire, éviter ou au contraire favoriser.

Un certain nombre de pratiques et d'activités menées sur les milieux naturels favorisant les EEE ont déjà été identifiées :

- Broyage de grandes surfaces sur les berges
- Charrage de bancs sédimentaires
- Coupes rases en ripisylve

Une attention particulière sera aussi donnée à la gestion des déchets verts contenant des EEE et au nettoyage des équipements et engins utilisés sur les sites.

A contrario, des actions permettant la reconnexion du fleuve à ses annexes hydrauliques (si celles-ci ne sont pas des réservoirs d'EEE), ou de limiter l'eutrophisation des milieux aquatiques sont plutôt défavorables aux EEE.

Les pratiques identifiées, ainsi que leurs alternatives, et les conditions de leur mise en place seront synthétisées sous forme de « fiches pratiques », en lien avec les REX correspondants. Des fiches récapitulatives par filière (gestion des milieux naturels, agriculture, foresterie, pêche, navigation, voirie...) pourront aussi être rédigées sur la base des retours d'expérience.

2. Faciliter et centraliser les REX liés à ces pratiques et à leur substitution sur le territoire

retours d'expérience sur les changements de pratiques, ou des gestions différenciées, intervenant dans l'entretien des sites, sont particulièrement importants. Ils permettent d'identifier les moyens nécessaires pour les mettre en place et les retombées écologiques ainsi que temporaires afin de mieux dimensionner les futures actions.

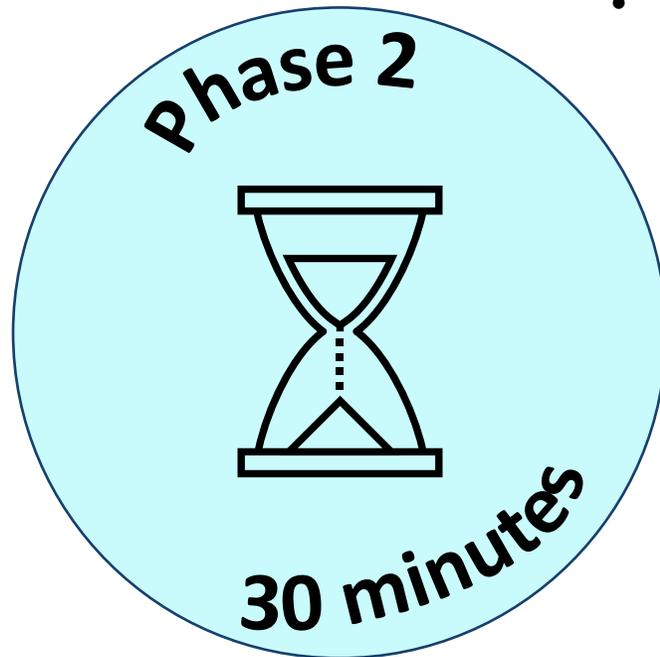
À partir des retours d'expérience, le GT prévention pourra proposer un format adapté d'identifier rapidement l'ensemble des informations à inclure. Les référents tronçon pourront accompagner les acteurs dans la rédaction de ces retours



Objectif : Préciser la mise en œuvre des sous-action à l'échelle du tronçon

Modalités :

- Compléter les fiches mise en œuvre (spécificités liées au tronçon et à ses acteurs)



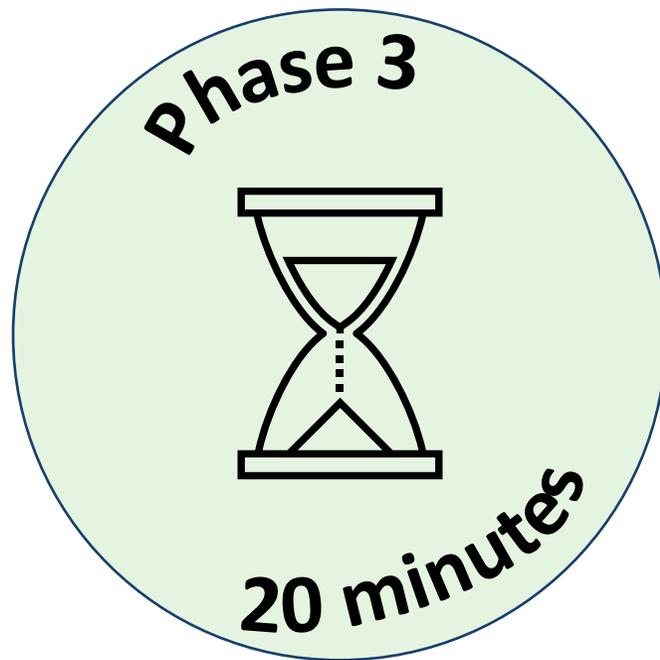
Fiche mise en œuvre 2026 - 2027			
Action 3-4 : Recenser et diffuser les pratiques favorables et défavorables aux invasions biologiques			
Sous - actions à mettre en œuvre en 2026 - 2027	Temps dédié		Autres moyens
	2026	2027	
3-4.1 Recenser les pratiques favorables et défavorables aux invasions biologiques	20	5	GT faune, GT flore et GT usages
3-4.4 Accompagner les acteurs dans l'évolution de leurs pratiques	5	5	GT flore, GT faune et GT usages (référents par filière - tronçon)
Actions en cours ou à venir sur le tronçon en lien avec ces sous-actions	Spécificités du tronçon à prendre en compte		Acteurs du tronçon à impliquer dans les sous-actions
<p><i>Xxx fait une étude sur...</i></p> <p><i>X a réalisé une plaquette sur les écrevisses</i></p> <p><i>Xx a recensé les financements biodiv ici</i></p> <p>...</p>	<p><i>Importance des linéaires de transport / du tourisme</i></p> <p><i>Tel réseau de veille est déjà actif sur tel taxon</i></p> <p><i>Des travaux importants sont prévus ici</i></p> <p>...</p>		<p><i>X anime des formations à la prise en compte de la biodiversité en entreprise</i></p> <p><i>Xx a intégré à ses cahiers des charges des bonnes pratiques en lien avec les EEE</i></p> <p><i>Xxx réfléchit à...</i></p> <p>...</p>
Autres remarques :			



Objectif : Mise en commun des informations

Modalités :

- Partage des informations recueillies pour les actions à mettre en œuvre dès 2026



Action	2026	2027	2028	2029	2030	2031	N	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5
1. Prescripteurs & producteurs	15	5		5		5	15	25		5	5	10
2. Dispersion naturelle depuis l'extérieur		20	5	5	15	5	5	15	5	5	15	5
3-4. Pratiques améliorant la résistance		15	18	24	8	11	8	11	13	11	8	11
6. Procédure commune	30	4	2	2	4	2	7	4	2	2	4	2
7. Objectif de gestion		10	51	4	11	4	12	4	6	6	1	4
8. Technique de gestion	20	20	20	22	7	2	5	7	10	2	5	2
9. Annuaire	25	20	20	10	10	10	10	10	25	10	10	10
20. Ingénierie financière	7	4	4	4	24	8	8	8	8	8	8	8
10. Mutualisation					15	30	20	20	25	20	20	20
11. Brigades			(20)	(40)	(40)	(40)	(40)	(40)	(50)	(50)	(40)	(40)
15. Listes	10				35	35					35	35
16. AC détection / gestion	5	17	5	11	18	16	10	24	10	16	18	16
17. AC espèce	3	18	8	28	15	8	13	8	13	23	20	8
5. Accompagnement à la détection	5	11	20	26	5	11	5	11	5	26	5	11
12. Diffusion / valorisation	41	17	5+?	12+?	5+?	5+?	12+?	5+?	5+?	12+?	5+?	5+?
13. Sensibilisation	10	1	1	20	1	1	24	16	1	24	16	1
14. Formation	10	1	19	1	4	16	19	1	19	16	4	16
	223j	220j	220j	231j	221j	236j	215j	226j	189j	233j	223j	231j